

VOLET 3

PLURALITÉ DE L'INTERVENTION EN ITINÉRANCE : QUELQUES EXEMPLES DE PRATIQUE

**Projet de recherche financé
dans le cadre de**

**L'INITIATIVE DE PARTENARIATS EN
ACTION COMMUNAUTAIRE (IPAC)
DU GOUVERNEMENT DU CANADA**

RECHERCHE SUR L'ITINÉRANCE EN OUTAOUAIS



**COMITÉ DE LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE EN
OUTAOUAIS URBAIN**



**RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE L'OUTAOUAIS**

NOVEMBRE 2003

**Pluralité de l'intervention en itinérance :
quelques exemples de pratiques
(VOLET 3)**

Recherche sur l'itinérance en Outaouais

Projet de recherche dans le cadre du Programme
INITIATIVE DE PARTENARIATS EN ACTION COMMUNAUTAIRE (IPAC)

Isabelle Paradis
Karine Laroche

Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
Direction de santé publique
Direction de la santé mentale et sociale

Novembre 2003

Recherche, rédaction et analyse :

Isabelle Paradis, agente de recherche à la Direction de santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (RRSSSO)

Entrevues, recherche et rédaction :

Karine Laroche, assistante de recherche à la Direction de la santé mentale et sociale, RRSSSO

Coordination de la recherche :

Lise Lessard, agente de programme à la Direction de la santé mentale et sociale, RRSSSO

Comité de suivis

Liette Duguay, Avenue des Jeunes – Héberge-Ados

Marc Beauchamps, Le Gîte Ami

Lise Lessard, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

Lise Paradis, La Soupe populaire de Hull

Sara Paris, CLSC de Hull

Jacinthe Potvin, Centre social Kogaluk

François Roy, Logemen'Occupe

Nicole Simard, Adojeune

Rémi Turmel et Marie-Sophie Parent, Développement des ressources humaines Canada (DRHC)

Comité scientifique

Jacques Boucher, Université du Québec en Outaouais (UQO)

Lise Lessard, RRSSSO

François Roy, Logemen'Occupe

Anne-Marie Trudel, A.G.I.R.

Transcription et révision linguistique :

Aline Cyr Bouchard

Mise en page :

Colette Cloutier

Sylvie Belisle

Infographie :

Sylvie Belisle

Cette recherche rejoint les priorités du Plan communautaire régional sur l'itinérance de la région de l'Outaouais et est financé dans le cadre de l'Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC) du gouvernement du Canada. Les opinions et les interprétations figurant dans ce présent rapport ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement.

*Le masculin inclut le féminin dans le seul but d'alléger le texte.

Dépôt légal – Novembre 2003
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-89577-003-4 (ensemble)
ISBN 2-89577-012-3 (vol. 3)

Remerciements

Nous tenons tout spécialement à remercier les représentants d'organismes et d'établissements d'où sont issues les approches et les pratiques alternatives que nous avons présentées au sein de ce document. Nous tenons également à les remercier de nous avoir consacré du temps précieux, durant la période estivale, et de leur collaboration.

Nous remercions également les membres du Comité de suivis, issu du Comité de lutte contre l'itinérance en Outaouais urbain, le Comité scientifique ainsi que les Régies régionales de la santé et des services sociaux du Québec qui nous ont permis d'identifier des pratiques et des approches intéressantes. Le Comité scientifique nous a particulièrement aidé à élaborer une définition d'approche novatrice et à redéfinir notre objet de recherche sous l'angle d'approche alternative ou intéressante.

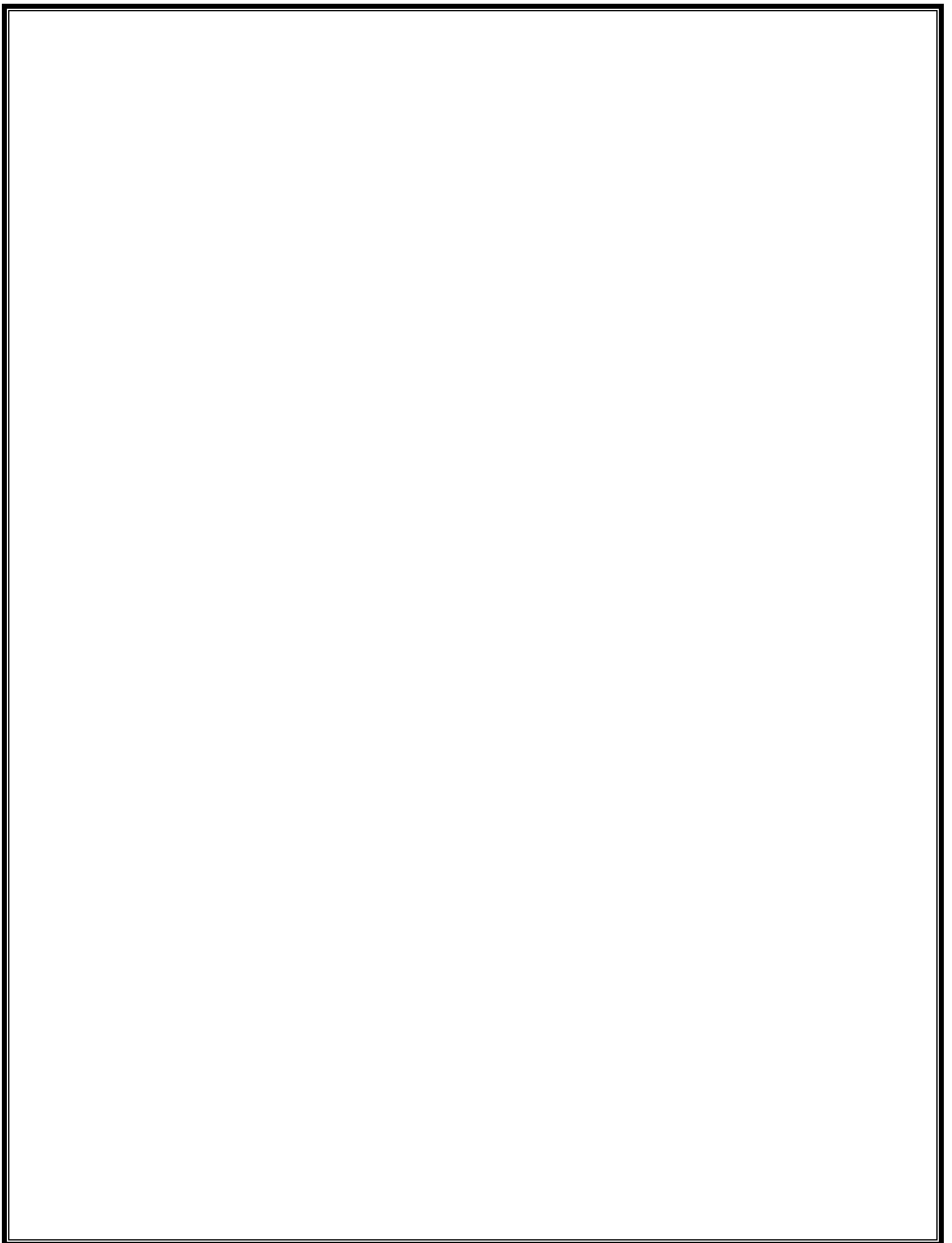
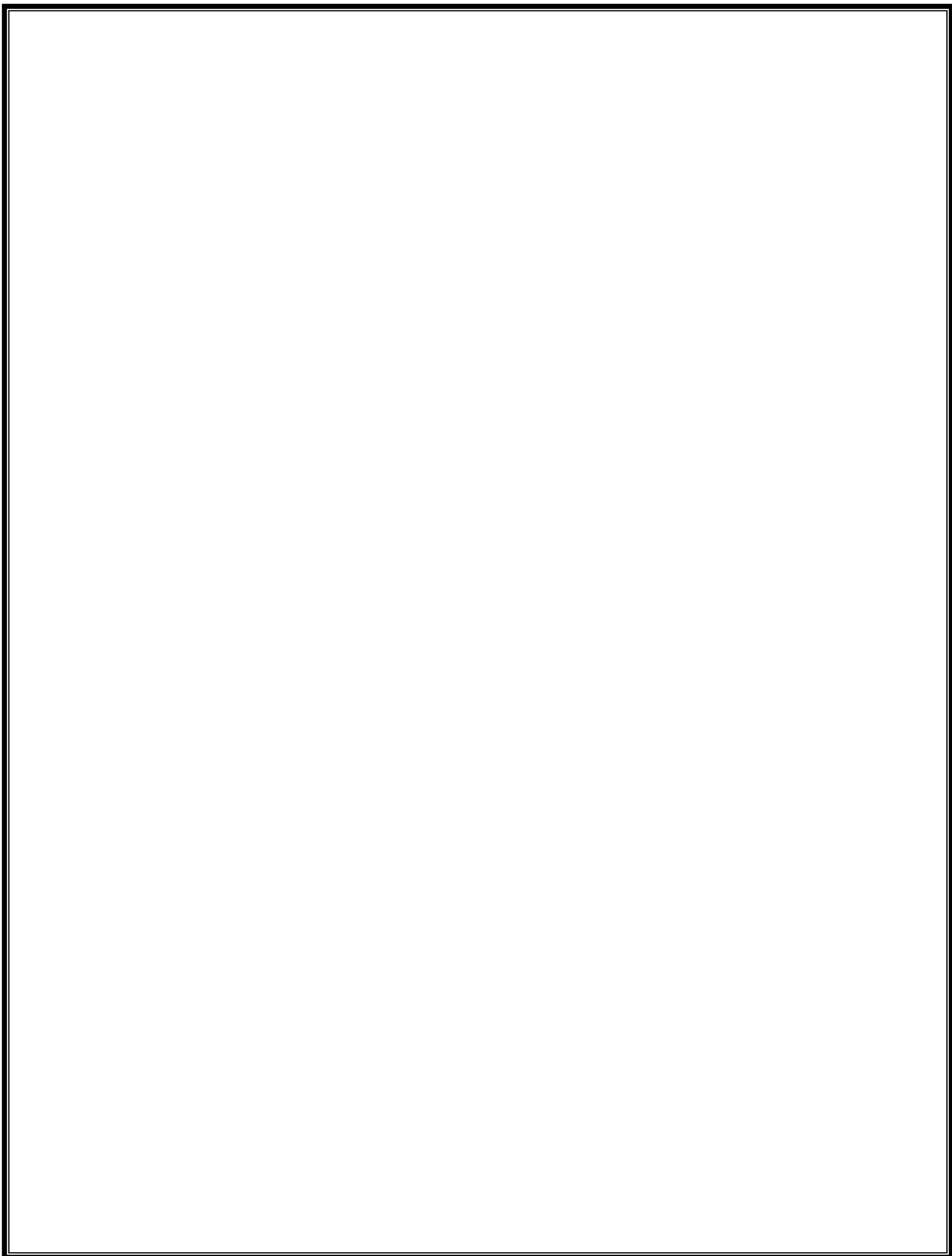


Table des matières

| | |
|---|-----|
| Remerciements | III |
| Table des matières | V |
| 1. Introduction | 1 |
| 2. Méthodologie | 3 |
| 2.1 Modification de l'objet de recherche et limites de la recherche | 3 |
| 2.2 Éléments de définition..... | 4 |
| 2.3 Échantillon et démarches de recrutement | 6 |
| 2.4 Techniques de collecte de données | 7 |
| 3. Présentation des approches alternatives | 8 |
| 3.1 Intervention auprès des jeunes..... | 8 |
| 3.1.1 L'ÉCOLE SECONDAIRE DU VERSANT, PROGRAMME LE TRANSIT | 8 |
| 3.1.2 VALLÉE-JEUNESSE | 10 |
| 3.1.3 LE REFUGE LA PIAULE DU CENTRE DU QUÉBEC | 15 |
| 3.2 Intervention auprès des femmes..... | 19 |
| 3.2.1 LA RUE DES FEMMES DE MONTRÉAL | 19 |
| 3.3 Intervention auprès des adultes..... | 21 |
| 3.3.1 MON CHEZ NOUS | 21 |
| 3.3.2 CENTRE LE HAVRE | 24 |
| 3.4 Les modèles de concertation | 28 |
| 3.4.1 CORPORATION PARAPLUIE EN URGENCE SOCIALE | 28 |
| 3.4.2 SOS RESSOURCES | 33 |
| 3.5 Intervention en sécurité alimentaire | 35 |
| 3.5.1 S.O.S. DÉPANNAGE..... | 35 |
| 3.6 La sensibilisation..... | 40 |
| 3.6.1 CLSC DES TROIS-VALLÉES..... | 40 |
| 4. Conclusion..... | 42 |
| 5. Références..... | 43 |
| ANNEXE I..... | 45 |
| ANNEXE II..... | 47 |
| ANNEXE III..... | 49 |
| ANNEXE IV | 51 |
| ANNEXE V | 57 |



1. Introduction

Préambule et assise de la recherche

Ce rapport de recherche consiste à faire ressortir ce que nous avons trouvé intéressant au sein de différentes approches alternatives mises de l'avant par des organismes ou des établissements œuvrant auprès de personnes itinérantes ou à risque d'itinérance, tant sur le plan régional que provincial.

Ce document s'insère dans une démarche entreprise en avril 2001 avec la mise sur pied d'une table de concertation régionale sur l'itinérance regroupant plusieurs partenaires, appelée le *Comité de lutte contre l'itinérance en Outaouais urbain*. Celle-ci a vu le jour à la suite de l'annonce du gouvernement fédéral du Programme *d'Initiative de Partenariats en Action Communautaire* (IPAC). Le *Plan d'action concerté en itinérance* issu des travaux du *Comité de lutte* identifie le besoin régional d'une recherche sur le phénomène de l'itinérance dans la région de l'Outaouais.

Ce rapport constitue le troisième et dernier volet d'un projet de recherche. Ce volet consiste à dégager des exemples d'approches alternatives, voire novatrices, en matière d'itinérance et de situation à risque d'itinérance. Le premier volet du projet de recherche est un portrait des services offerts par le réseau des organismes et des établissements œuvrant auprès des personnes itinérantes ou à risque d'itinérance en Outaouais. Le deuxième volet vise, quant à lui, à comprendre les processus de désinsertion et d'insertion/réinsertion des personnes itinérantes ou à risque d'itinérance ainsi qu'à aborder les difficultés qu'elles rencontrent et les besoins qu'elles identifient.

Cette recherche repose d'abord sur une définition de l'itinérance qui a été élaborée par les membres du *Comité de lutte contre l'itinérance en Outaouais urbain*. La définition retenue par le *Comité de lutte* est la suivante :

Une personne ou une famille à faible revenu qui, sur une base permanente, périodique ou temporaire, est sans domicile fixe ou présente des risques significatifs d'être sans domicile fixe dans un futur immédiat. (Plan d'action concerté, 2001, p.9)

C'est sur cette définition que prend assise le projet de recherche dans sa totalité, soit l'ensemble des trois volets. En ce sens, celle-ci nous a aidé à identifier et rencontrer des organismes et des

établissements offrant des approches alternatives auprès de ces personnes. Cette définition permet ainsi d'inclure des organismes et des établissements qui interviennent auprès de personnes qui sont fragilisées ou en voie de vivre des fragilités, même si celles-ci ne sont pas itinérantes.

2. Méthodologie

2.1 Modification de l'objet de recherche et limites de la recherche

Ce rapport s'avère davantage un rapport préliminaire nous renseignant sur des approches intéressantes, inspirantes et alternatives.

Au point de départ, nous visions à soumettre une analyse des approches novatrices mises en place par les organismes et les établissements rencontrés. Nous n'avions pas entrevu l'ampleur d'une telle tâche. Identifier et nommer une approche novatrice implique de pouvoir la comparer à ce qui se fait déjà et être en mesure de connaître toutes les ressources existantes auprès de différentes clientèles, diverses sphères d'activités et services offerts. C'est un défi de taille que de se prononcer sur l'aspect novateur d'une approche au détriment d'autres, probablement aussi intéressantes.

De plus, il existe peu de littératures sur les approches novatrices et, à notre connaissance, aucune n'a été évaluée en ce sens. Dès les débuts de ce volet de la recherche, nous avons été confrontées à une difficulté importante, celle de définir ce que signifiait une approche novatrice. Aussi banal que cela puisse paraître, le terme « approche novatrice » est utilisé à toutes les sauces et il est difficile d'obtenir un consensus sur une définition commune.

Qui plus est, afin de définir par « approche novatrice » les approches des organismes et des établissements rencontrés, il nous faudrait interviewer d'autres personnes qui gravitent autour de ce projet, autres que les promoteurs de ceux-ci. Par exemple, nous avons rencontré l'École secondaire Du Versant qui possède un programme d'études alternatives. Pour évaluer l'aspect novateur de ce projet, il aurait fallu rencontrer, en plus du directeur de l'école et la directrice adjointe, des enseignants, des étudiants, des parents d'élèves faisant partie du programme, un conseiller pédagogique, etc. Toutefois, ces éléments n'avaient pas été établis dans notre devis de recherche initial;

nous avons convenu d'interviewer les promoteurs de projets. Présentement, étant donné les échéanciers serrés, nous ne pouvons explorer davantage. Par conséquent, ce document constitue un rapport préliminaire ouvrant la porte à d'autres recherches sur des approches alternatives.

Nous nous en sommes donc tenues à ce que nous avons convenu de faire à prime abord, c'est-à-dire rencontrer des organismes et des établissements qui mettent en place des approches intéressantes qui peuvent être considérées comme alternatives vis-à-vis de ce qui se fait actuellement. Nous parlons alors d'une pluralité au sein des interventions effectuées en lien avec le phénomène de l'itinérance et nous vous présentons quelques exemples de pratiques que nous jugeons intéressantes. La transition de notre objet de recherche s'effectue donc à ce titre, nous ne pouvons plus parler d'approches novatrices en regard de ce que nous venons d'expliquer, mais plutôt d'une pluralité d'interventions qui impliquent les éléments d'une définition que nous avons élaborée et que nous vous présentons plus bas. Nous ne prétendons donc pas, au cours de ce rapport préliminaire, évaluer ces approches; notre but est plutôt de vous les faire connaître telles que nous les avons perçues et identifier ce qui a suscité un intérêt de notre part.

2.2 Éléments de définition

Nous avons élaboré une définition comprenant un ensemble d'éléments à considérer et semblant, selon nous, des ancrages afin de développer des interventions alternatives et intéressantes. Dans cette optique, l'émergence de philosophie d'intervention s'insérant dans ces éléments de définition peut servir de base à des pratiques alternatives. Voici les éléments de notre définition.

Pour être une approche alternative, celle-ci doit:

- **Proposer une nouvelle façon de faire**, une solution nouvelle, une approche ou une pratique nouvelle. Il s'agit alors d'un contraste vis-à-vis les pratiques existantes, donc de proposer une alternative. Parfois, « le faire autrement » peut aussi être un ré-enracinement dans des pratiques passées. Cette nouvelle façon de faire peut répondre à de nouveaux besoins ou à des besoins non comblés, mais elle devrait avoir pour objectif une résolution

plus adéquate des problèmes rencontrés par les personnes itinérantes ou à risque d'itinérance.

- **Être adaptée aux besoins** des personnes itinérantes ou à risque d'itinérance et contribuer à l'amélioration de leur qualité de vie, ce qui implique d'entrevoir les services selon une approche intégrée multidimensionnelle tenant compte de la globalité de l'individu ainsi que des causes sociales et structurelles des situations-problèmes.
- **Mettre en place des partenariats** afin de favoriser la construction de nouvelles solidarités sociales. Les partenariats permettent de tisser des liens, de mettre en commun des ressources, des savoirs et des expertises ainsi que des stratégies. À cet effet, des partenariats peuvent être mis en place sur le plan du réseau des services afin de favoriser la coordination, la collaboration et la concertation entre les organismes. Par ailleurs, une approche, pour être alternative, doit impliquer une perspective intersectorielle où divers milieux sont impliqués, tels le secteur de l'emploi et les entreprises, le milieu scolaire, les municipalités, etc. Le développement de solidarité locale permet d'agir sur les structures et les politiques sociales en place et d'éviter une individualisation des problèmes sociaux. À ce titre, la participation de la communauté est déterminante en vue d'agir sur les collectivités et les rapports sociaux.
- **Développer l'empowerment** afin de permettre à l'individu de se réapproprier le pouvoir sur le déroulement de sa vie et son autonomie. Ce pouvoir passe par la participation des bénéficiaires aux services offerts, le respect des individus et leur droit de parole. L'empowerment vise également la participation des individus aux processus collectifs et à exercer leurs droits et leur pouvoir de citoyen.
- Aller au-delà des besoins de base (hébergement dépannage, repas) et **investir dans une perspective de réinsertion sociale** en favorisant le développement des potentiels et des compétences des individus.

Ces critères nous ont permis de placer des balises sur ce que nous considérons comme une approche alternative afin d'identifier de telles approches.

2.3 Échantillon et démarches de recrutement

Notre démarche afin de sélectionner les interventions et les approches que nous considérons alternatives a été, d'une part, de faire appel à différents comités mis en place dans l'Outaouais concernant la question de l'itinérance, et d'autre part, d'effectuer un appel à tous auprès des différentes Directions de santé publique et Directions de santé mentale et sociale au sein des Régies régionales de la santé et des services sociaux du Québec.

Le *Comité de lutte contre l'itinérance en Outaouais urbain*, par le biais des sous-comités – le Comité scientifique, le Comité de suivi et le Comité de travail sur le modèle d'organisation de services (voir organigramme Annexe I) – a été sollicité afin d'identifier des approches alternatives et valider les approches sélectionnées.

Les vis-à-vis des Directions de santé publique et des Directions de santé mentale et sociale des Régies régionales de la santé et des services sociaux du Québec ont également été sollicités afin d'identifier des pratiques alternatives dans leurs régions. Une note de service a été envoyée à cet effet par courriel aux personnes concernées.

Nous avons aussi effectué des recherches documentaires sur Internet et contacté des organismes et des établissements qui semblaient posséder des approches intéressantes.

Nous voulions obtenir un échantillon varié d'interventions et d'approches. Pour ce faire, nous avons rencontré des organismes et des établissements œuvrant auprès de différentes clientèles – jeunes, femmes, adultes – et offrant des services diversifiés : enseignement alternatif, centre de jour, hébergement, logement social, ressources alimentaires, modèles de concertation, et sensibilisation.

Du côté des jeunes, nous avons rencontré l'École secondaire Du Versant de Gatineau pour son programme Le Transit offrant une voie alternative de l'enseignement traditionnel, Vallée-Jeunesse qui offre divers services auprès de jeunes en difficultés en Outaouais ainsi que Le Refuge La Piaule du Centre du Québec, situé à Drummondville, destiné aux jeunes marginaux en difficulté.

Du côté des femmes, nous avons rencontré La rue des Femmes de Montréal. Pour les adultes, nous avons rencontré le Centre Le Havre de Trois-Rivières et Mon Chez Nous situé à Gatineau. Par la suite, nous avons interviewé un organisme offrant des ressources alimentaires à Granby et les environs, S.O.S. Dépannage.

Deux organismes ont été rencontrés sur le plan des modèles de concertation, soit la Corporation parapluie en urgence sociale de Trois-Rivières et SOS Ressources du territoire de la MRC de Drummond. Finalement, nous avons assisté à une conférence ayant trait à la sensibilisation du phénomène de l'itinérance préparée par Trigone Animation et organisée par le CLSC des Trois-Vallées. Dans le cadre des activités organisées par ce CLSC, nous avons également assisté à des extraits d'une pièce de théâtre destinée à sensibiliser la population en général face à ce phénomène.

2.4 Techniques de collecte de données

Nous avons procédé à des entrevues semi-directives avec les coordonnateurs, les intervenants ou les directeurs des organismes communautaires ou des services publics où ces pratiques sont utilisées. Les entrevues ont eu lieu aux mois de juillet et août. Vous trouverez à l'Annexe II le guide d'entrevue utilisé et à l'Annexe III la liste des organismes et des établissements contactés, leurs coordonnées et les noms des répondants qui ont participé à cette recherche. Certains organismes et établissements nous ont fourni de la documentation dont les références sont disponibles à la fin de ce document.

3. Présentation des approches alternatives

3.1 Intervention auprès des jeunes

3.1.1 L'ÉCOLE SECONDAIRE DU VERSANT, PROGRAMME LE TRANSIT

Le programme Le Transit de l'École secondaire Du Versant offre un enseignement alternatif aux jeunes de 13 à 16 ans résidant sur le territoire de la Commission scolaire des Draveurs, située à Gatineau. Ce programme permet à certains élèves qui éprouvent des difficultés académiques et/ou de motivation de s'insérer dans une démarche personnalisée jumelée à des ateliers de travail. Les élèves qui désirent effectuer des ateliers d'exploration professionnels ne doivent plus attendre d'avoir 16 ans pour accéder à la formation professionnelle (DEP). La promotion du Transit est axée sur le fait que l'insertion à ce programme est un privilège accordé aux élèves qui désirent suivre ce type de cheminement, car seulement 120 places sont disponibles sur un total de 7500 élèves.

Ce programme ne vise pas comme tel les jeunes de la rue, mais il vise plutôt à agir en amont des situations à risque d'itinérance en offrant une voie alternative aux jeunes présentant des difficultés académiques et/ou motivationnelles et ultimement leur éviter le décrochage scolaire.

Le programme Le Transit permet à l'élève de choisir un atelier pratique qui fera partie intégrante de son horaire et lui permettra de développer des compétences dans un domaine que l'on retrouve dans les métiers semi-spécialisés ou en formation professionnelle. Les trois types d'ateliers pratiques offerts sont les suivants:

- 1- cuisine professionnelle et d'établissement ;
- 2- ébénisterie/menuiserie ;
- 3- réparation d'ordinateurs.

L'emploi du temps scolaire de l'élève est réparti dans une proportion des deux tiers pour l'apprentissage des matières fondamentales (français, anglais, mathématiques) et du tiers pour

la formation pratique au sein de l'atelier qu'il aura préalablement sélectionné. L'élève pourra aussi être amené à faire des stages en entreprise. Les élèves sont regroupés en fonction du type d'atelier qu'ils ont choisi pour favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance au groupe et le développement d'habiletés sociales.

Le programme Le Transit est accompagné d'une pédagogie adaptée à chacun des élèves. Chacun peut progresser à son rythme et choisir de consacrer plus de temps aux matières dans lesquelles il éprouve des difficultés (approche modulaire). Le Transit se démarque du secteur dit régulier, en ce sens qu'au cycle régulier un élève qui présente un échec dans une matière (ex : français de 2^e secondaire) est souvent contraint d'entreprendre à nouveau son année scolaire en réalisant une seconde fois certains apprentissages qu'il maîtrise déjà. Au Transit, l'apprenant n'est pas contraint d'assimiler un ensemble de notions précises dans une période de temps déterminée pour l'ensemble du groupe. Bien que l'élève bénéficie d'un encadrement de la part de son tuteur, c'est lui-même qui choisit d'effectuer un pré-test, puis un examen, lorsqu'il juge suffisante sa maîtrise des notions préalablement apprises. Cette modification au régime pédagogique régulier permet aussi de diminuer le sentiment d'anxiété que peuvent vivre certains élèves alors qu'ils ont à apprendre un contenu scolaire lors d'une période de temps imposée. Ce type d'approche appelée « approche modulaire », inspirée du fonctionnement en vigueur à la formation aux adultes, permet davantage à l'élève de vivre des réussites et de hausser son estime personnelle.

L'élève effectue son travail scolaire dans un seul local. Les déplacements sont moins nombreux et le nombre d'enseignants est restreint, ce qui a pour effet de rendre la communication au sein de l'équipe plus rapide et efficace. Le tutorat revêt un aspect fondamental dans ce programme, il permet d'établir un lien de confiance entre le tuteur et l'élève. C'est lors de rencontres hebdomadaires que l'apprenant détermine son plan de travail, ses échéanciers en plus d'identifier ses objectifs et ses prises de conscience.

Par ailleurs, les élèves du Transit s'impliquent de façon communautaire afin de favoriser la visibilité des élèves faisant partis du programme au sein de leur école (ceux-ci étant souvent des adolescents invisibles, marginalisés et mis à l'écart). La réalisation d'activités permet aux jeunes à la fois de développer leur estime personnelle tout en les faisant connaître auprès de leurs pairs par l'entremise de projets positifs. En ce sens, les élèves inscrits à l'atelier de cuisine ont créé un casse-croûte (les élèves ont d'abord cuisiné des *queues de castor* qui ont connu un

grand succès auprès de la population étudiante) puis un restaurant cinq services au sein même des locaux de l'École secondaire Du Versant. Un élève du Transit a été élu président et siège sur le conseil étudiant pour représenter les élèves de son programme. Il anime et participe à de nombreuses activités. Lors d'une activité organisée pour célébrer la fin de l'année scolaire 2002-2003, un jeu *Tombe à l'eau* (susitant la participation des membres de la direction) a permis de recueillir la somme de 600\$, qui fut par la suite versée à la Fondation de l'hôpital de Gatineau. Puis, dans le cadre de l'organisation d'un dîner d'honneur lors de l'inauguration de l'école en novembre 2002, les élèves inscrits aux ateliers d'aide-ébéniste ont fabriqué les tables en plus de concevoir une plaque commémorative qui fut remise au ministre de l'Éducation. Les élèves du secteur cuisine ont organisé le repas avec l'aide d'un traiteur. Trois élèves ont ensuite été engagés pour travailler au sein de l'entreprise du chef cuisinier. En ce qui concerne les ateliers d'aide à l'entretien informatique, ce volet sera davantage développé lors de l'année scolaire 2003-2004. Lors de l'année 2002-2003, les élèves inscrits à ce programme ont participé au projet gouvernemental *Des ordinateurs pour les écoles*. Leur objectif était alors de réparer des ordinateurs usagés pour les rendre par la suite à des organismes communautaires, à des milieux de garde ainsi qu'à des établissements scolaires.

Malgré l'ouverture récente de l'École Du Versant et de son programme Le Transit, un bilan positif peut être fait jusqu'à présent. Des élèves qui vivaient des difficultés sur le plan de la motivation et des résultats académiques ont connu des réussites notables dans leurs matières scolaires et se rendent maintenant à l'école avec le sourire. La motivation manifestée par ces derniers s'avère révélatrice. En effet, les étudiants expriment leur volonté de poursuivre un cheminement scolaire ou professionnel, de plus certains le démontrent même concrètement en participant volontairement et de façon assidue au club de devoirs de l'école.

3.1.2 VALLÉE-JEUNESSE

Vallée-Jeunesse intervient auprès des jeunes en difficulté de l'Outaouais. La programmation de l'organisme comprend quatre volets, soit le volet scolaire, le volet de l'employabilité, le volet de l'hébergement et le volet du Cirque du Monde.

Volet scolaire

Le premier volet implanté par Vallée-Jeunesse est le volet scolaire. Vallée-Jeunesse intervient en prévention du décrochage scolaire et social depuis février 1996. L'organisme a débuté son

expérimentation en collaboration avec l'École secondaire Grande-Rivière du secteur Aylmer. Les ateliers scolaires sont destinés à des adolescents de 12 à 16 ans qui ont été référés par leur école secondaire et qui présentent des comportements inappropriés, tels la consommation de drogues, les comportements violents, l'impolitesse, l'absentéisme scolaire, le non-respect des consignes et des troubles de santé mentale (dépression, anorexie, déficit de l'attention, comportements oppositionnels, etc.). Le séjour d'un adolescent dans un point de service scolaire varie entre 6 et 12 semaines. Les adolescents sont présents de 8h à 16h chaque jour de la semaine.

L'objectif premier est de soutenir les élèves pendant une période de suspension ou d'expulsion afin qu'ils n'accumulent pas de retard académique et qu'ils puissent réintégrer leur classe d'origine. Bien que l'équipe scolaire privilégie la réintégration progressive de l'élève dans son école d'origine, l'adolescent dispose de différentes opportunités si son retour dans un établissement scolaire régulier n'est pas souhaitable; il aura la possibilité de prolonger le séjour scolaire à Vallée-Jeunesse ou de fréquenter d'autres organisations pour orienter son cheminement, par exemple un centre de désintoxication ou le Carrefour Jeunesse-emploi (CJE) pour favoriser son entrée sur le marché du travail.

Un ratio de 12 jeunes pour quatre adultes (un enseignant et trois intervenants) est en vigueur. Les élèves ne peuvent pas sortir durant la période du dîner (aucune sortie durant la journée) et doivent apporter leur repas. Le partage du dîner favorise le développement d'une ambiance conviviale et la création de liens. Le volet scolaire est aussi constitué d'un volet social. La participation à une activité récréative journalière (ex : patiner sur le Canal Rideau en hiver) permet de créer des liens entre les participants et avec leurs intervenants. Par ailleurs, l'équipe scolaire effectue des communications téléphoniques hebdomadaires avec les parents, que ce soit pour des motifs négatifs ou positifs, afin de discuter du cheminement de leur enfant.

Le volet scolaire est disponible dans six points de services sur le territoire de l'Outaouais pour chacune des commissions scolaires existantes : Maniwaki, Buckingham, Papineauville, Gatineau (secteur Gatineau et Hull) et le secteur Aylmer pour la clientèle anglophone. Les commissions scolaires sont, à ce titre, les principaux partenaires de Vallée-Jeunesse pour ce volet.

Volet employabilité

En 1997, un atelier de menuiserie a vu le jour. Vallée-Jeunesse partageait alors les locaux avec un menuisier professionnel. De 1997 à 2002, un support financier a permis de créer une véritable PME où l'atelier créait ses propres meubles et obtenait des contrats privés; des adolescents apprentis menuisiers furent alors engagés.

À l'été 2002, un changement de propriétaire de l'atelier modifia le partenariat conclu avec l'ancien propriétaire. Durant l'année scolaire 2002-2003, aucun projet de menuiserie n'a été réalisé. Toutefois, des négociations sont entamées depuis l'été 2003 et une nouvelle entente de collaboration est à venir.

À partir de septembre 2003, un menuisier bénévole sera présent à l'atelier pour former les jeunes référés par Vallée-Jeunesse. De plus, l'organisme emploie à temps plein un menuisier qui exécute des rénovations dans les locaux de la ressource d'hébergement, Le Belvédère. Il y a alors des possibilités d'impliquer quelques résidents dans la réalisation de ces tâches ou de stages pour les résidents du Belvédère.

D'autre part, l'équipe de Vallée-Jeunesse a développé un programme de rééducation afin de répondre aux besoins des jeunes qui ne peuvent cheminer dans le programme régulier du volet scolaire. Ce programme consiste à intégrer des jeunes dans des stages de travail afin de leur faire connaître une nouvelle façon d'apprendre.

Volet hébergement

Le programme PVA (Parcours vers l'adaptation) est réalisé en collaboration avec les Centres jeunesse de l'Outaouais (CJO). Il est destiné aux adolescents de 16 et 17 ans référés par des CJO et qui emménagent pour la première fois en appartement. Ce projet consiste en un accompagnement bénévole effectué par des étudiants universitaires qui ont pour mandat de superviser le cheminement transitoire de l'adolescent (recherche d'un emploi et d'un logement, planification du budget, paiement des factures, épicerie, etc.). Au besoin, l'adolescent peut communiquer avec son accompagnateur à l'aide d'un téléavertisseur. Les frais du logement et de l'épicerie sont d'abord assumés par les CJO. Lorsque l'adolescent contracte un emploi et acquiert graduellement son autonomie financière, la subvention octroyée par les CJO diminue graduellement. Grâce à ce projet, l'adolescent est appelé à se responsabiliser et à apprendre à gérer tout ce qui entoure la transition de vivre en appartement. L'étudiant-bénévole

l'accompagne dans les diverses démarches à cet égard. C'est le programme PVA qui a en quelque sorte donné naissance au Belvédère.

Le Belvédère a officiellement ouvert ses portes en septembre 2002 grâce au financement d'IPAC. Il offre aux jeunes de la région de l'Outaouais âgés de 16 à 18 ans, l'opportunité d'accéder à une démarche vers l'autonomie. Le Belvédère se veut un lieu de résidence volontaire qui permet aux adolescents de s'impliquer activement dans le cheminement progressif de l'organisation de leur vie. Ce cheminement s'effectue dans une perspective de la prise en charge de leur projet de vie et en vue d'atteindre leurs objectifs personnels. Un objectif de séjour est fixé par chacun des jeunes y résidant.

Le Belvédère dispose de 16 chambres, dont 12 sont réservées à des adolescents référés par les CJO. Le bail est d'une durée maximale de six mois ou jusqu'à ce que l'adolescent atteigne 18 ans ; celui-ci peut toutefois être renouvelé. Pour les jeunes issus de centres d'accueil, Le Belvédère constitue une transition entre l'environnement propre aux CJO et un mode de vie en appartement. Un adolescent qui a vécu dans un environnement très structuré durant un certain temps jouit d'une liberté qui surpasse souvent sa capacité de gestion. Pour ces jeunes adultes, la tentation est grande de se désorganiser, puisqu'ils avaient jusqu'à présent vécu dans un environnement où chaque aspect de leur mode de vie était organisé.

En ce sens, le mandat du Belvédère est de faciliter la transition de l'adolescent entre un environnement très structuré et un milieu de vie où il jouit d'une autonomie complète. Le fonctionnement du Belvédère est ainsi qualifié de milieu de vie semi-protégé, dans la mesure où il se situe à mi-chemin entre un établissement institutionnel et un appartement. Il s'agit ainsi d'un environnement qui facilite chez l'adolescent l'apprentissage de son autonomie, puisqu'il se doit d'accomplir certaines tâches ménagères journalières (lavage des vêtements, ordonner sa chambre, laver la vaisselle, etc.) en plus d'assumer d'autres responsabilités : paiement du loyer, recherche et maintien d'un emploi, etc. Les résidents apprennent ainsi à s'épanouir au sein d'un groupe composé d'adolescents qui vivent également une démarche d'autonomie tout en bénéficiant de l'accompagnement de cinq étudiants universitaires qui demeurent à même l'édifice du Belvédère. Ces étudiants doivent être présents à la ressource, à titre bénévole, à raison de trois soirées par semaine en échange du fait qu'ils sont logés et nourris gratuitement (téléphone et Internet fournis). Le principe sous-tendant cette perspective est de donner des modèles aux jeunes résidents du Belvédère. Cette approche est inspirée du mouvement

Grands-frères et Grands-soeurs. Un intervenant-résident habite également l'édifice et assume la gestion des cinq universitaires. Ces derniers peuvent provenir de formations diverses et non exclusivement du milieu de l'intervention : criminologie, psychologie, psychoéducation, travail social, etc.

Les principaux partenaires pour le volet hébergement sont les Centres jeunesse de l'Outaouais (CJO). D'autre part, les résidents du Belvédère et les participants du PVA sont régulièrement référés par leur intervenant au Carrefour Jeunesse-emploi (CJE) afin de faciliter leur recherche d'emploi : techniques d'entrevue, rédaction d'un curriculum vitae, consultation de banques d'emploi, etc.

Volet du Cirque du Monde

Les ateliers du Cirque du Monde sont parrainés par le Cirque du Soleil et sont destinés à des jeunes âgés entre 14 et 20 ans. Ce projet vise plus particulièrement les jeunes marginaux en difficulté. Il a été implanté en janvier 2003 et se déploie à la caserne de pompiers St-Raymond du secteur Hull. L'atelier se déroule à une fréquence de deux après-midi par semaine sous la supervision de deux animateurs des arts du cirque et d'un intervenant. Il comprend deux volets :

- 1) La formation artistique : offerte par les deux animateurs des arts du cirque ;
- 2) L'intervention : Lorsqu'un jeune fréquente les ateliers depuis une certaine période, l'intervenant a pour fonction de l'accompagner dans ses démarches externes aux ateliers de cirque (retour aux études, demande pour obtenir des prestations de soutien du revenu¹, recherche d'un emploi, etc.) au moment opportun, c'est-à-dire quand il l'aura décidé et se sentira prêt.

Peu importent les projets de Vallée-Jeunesse auxquels le jeune participe, deux critères de base s'appliquent, d'une part, que la démarche du jeune soit volontaire et, d'autre part, qu'un intervenant soit déjà impliqué auprès de lui, que ce soit un intervenant scolaire, du CLSC ou des CJO. Ce deuxième critère ne s'applique toutefois pas réellement dans le cas du projet du Cirque du monde qui vise à établir un contact avec des jeunes de la rue. Vallée-Jeunesse privilégie un

¹ Depuis le 1^{er} octobre 1999, la loi concernant l'aide sociale, ensuite appelée sécurité du revenu, est devenue la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale.

suivi individualisé en fonction des besoins de chacun des jeunes en vue de développer leur autonomie et leur sens des responsabilités.

3.1.3 LE REFUGE LA PIAULE DU CENTRE DU QUÉBEC

Le Refuge La Piaule du Centre du Québec est un organisme communautaire incorporé depuis 1984. Il intervient auprès des jeunes de la rue, en difficulté et/ou en rupture avec les réseaux d'appui traditionnels âgés de 14 à 30 ans en offrant divers services et activités.

Travail de rue

Le travail de rue vise à établir et à développer avec les jeunes une relation significative basée sur le respect, le non-jugement et l'amitié. Six réalités sont particulièrement ciblées par les interventions des travailleurs de rue, soit les jeunes de la rue, les jeunes utilisateurs de drogues injectables (UDI), les travailleuses du sexe, les jeunes incarcérés et les jeunes des parcs. Les travailleurs de rue accompagnent ces jeunes qui vivent différentes réalités et assurent une présence là où ils se trouvent. Ils distribuent des condoms et des seringues ainsi que de la nourriture. Le travail de parc vise plus particulièrement à rejoindre les jeunes qui s'y trouvent, ce lieu faisant partie d'un rituel, et d'effectuer le lien entre les jeunes et les citoyens, la communauté et les services.

Le travail de milieu

Selon l'organisme, le travail de milieu est un prolongement du travail de rue et du travail de parc. Ce type d'intervention s'insère dans une approche de promotion de la santé et d'empowerment. Le travail de milieu a pris naissance à partir des aspirations et des besoins exprimés par les jeunes et à travers la mise en place d'un endroit de passage, de type « drop-in ». Le « Drop-in » est un lieu d'insertion où des jeunes trouvent les outils nécessaires afin de s'épanouir, se réaliser, redéfinir leur vie en d'autres termes que ceux du monde de la rue.

Divers services sont offerts par les travailleurs de milieu : accueil et orientation, références personnalisées, promotion de la santé et service socio-sanitaire (participation à l'élaboration de cliniques de vaccination contre l'hépatite, lien avec le CLSC, échange de seringues et distribution de condoms), aide alimentaire, suivi psychosocial et accompagnement dans le cadre du programme de maintien à la méthadone (disponible à Trois-Rivières et à Sherbrooke).

En ce qui a trait à la prévention, l'organisme a développé une expertise en production d'outils de prévention en toxicomanie et en MTS/SIDA, un cédérom multimédia, « Dur dure l'héro », a été élaboré. Un service de support à la production de curriculum vitae et de communications écrites avec les ministères et autres organismes gouvernementaux est maintenu malgré le fait que de plus en plus de jeunes sont dirigés vers des ressources spécialisées dans ces domaines. Suite à un besoin exprimé, des cuisines collectives ont été mises en place pour un groupe de jeunes mères. Ce type d'activité leur a permis d'apprendre à cuisiner des repas à coût moindre, mais aussi à développer des liens sociaux et briser l'isolement et la solitude qu'elles vivent.

Les travailleurs de milieu s'investissent avec les jeunes à mettre en place différentes activités et projets reflétant leurs besoins. En ce sens, les jeunes ont participé à plusieurs événements liés à leur culture : La nuit des sans-abri, présence dans plusieurs RAVE, le Festi-Punk à Melbourne et ainsi de suite.

De plus, les travailleurs de milieu s'affairent à supporter les jeunes dans les initiatives qu'ils désirent mettre en place et les aider à développer leurs champs d'intérêts et de compétences. Le Refuge La Piaule parraine régulièrement des projets jeunesse, entre autres des Projets Jeunes volontaires.

Multimédias

Webtrotteurs de quartiers vise à permettre à des jeunes de milieux défavorisés de différents pays d'accéder à la Société de l'Information en favorisant l'échange et le dialogue entre des jeunes francophones du Sud au Nord. L'action de cette initiative s'articule autour de la notion « d'ateliers webtrotteurs » qui proposent de réaliser une série de reportages multimédias avec un groupe de jeunes sur des sujets de société et/ou des événements. Les jeunes apprennent à manipuler des techniques informatiques et multimédias (recherche sur le web, utilisation de matériel numérique, logiciels de traitement du son et des images, etc.) et des techniques journalistiques et de communication : traiter un sujet, animer un comité de rédaction, constituer une revue de presse, réaliser une entrevue, etc.

De plus, des jeunes ont participé à un concours lancé dans toute la francophonie par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. Dans le cadre de ce projet, quatre jeunes de 16 à 25 ans se sont rendus à Paris. Le projet visait à produire un site Internet pour contribuer

au développement d'un atlas virtuel interactif. Les sites Internet produits par les participants ont fait l'objet d'une publication sur cédérom.

D'autre part, une démarche d'implantation d'une radio communautaire sur Internet, *StationSon@rt*, a été initiée depuis trois ans; ce projet demeure toutefois marginal dans le sens qu'il se développe lentement et prend peu d'envergure.

Centre Multi-Arts

La mise sur pied d'un Centre Multi-Arts découle des recommandations du *Comité municipal sur les jeunes de la rue et en difficulté de Drummondville*, sur lequel deux conseillers municipaux et le directeur de la sécurité publique ont siégé, visant l'implantation d'un centre communautaire de services à la jeunesse y intégrant différentes dimensions : psychosociale, loisirs, arts, insertion et formation.

Le Centre Multi-Arts est le résultat de l'effort acharné de plusieurs membres de la communauté. Il veut regrouper sous un même toit différents services et activités disponibles pour les jeunes de la rue et en difficulté (en particulier les 16 à 30 ans), les jeunes en rupture sociale et ceux désireux d'exprimer autrement leur appartenance à la communauté.

Au sein de ce centre on retrouve des services d'accueil, les bureaux administratifs et des intervenants, une salle informatique, une salle d'entraînement au kickboxing et une salle des artistes qui prend forme peu à peu. Une salle de spectacles sera complétée pour y recevoir des événements artistiques liés à la culture des jeunes et pour recevoir d'autres types d'activités, tels des conférences, des assemblées publiques ou privées, des événements sportifs, des projections de l'ONF, etc. Cette salle se veut multifonctionnelle et pourra être mise à contribution comme salle de pratique pour des musiciens, des chorales ou des troupes de théâtre. Une autre salle du centre, nommée La Palestre, est actuellement réservée au programme du Cirque du Monde et au projet de groupe d'amuseurs publics. Elle pourra servir en alternance à d'autres activités physiques incluant les arts martiaux, qui y sont déjà enseignés, lorsque les travaux seront terminés. D'autres locaux sont prévus pour recevoir des jeunes qui participent à des projets structurants. Un autre espace, qui avait été prévu initialement pour soutenir les productions des jeunes en leur offrant une vitrine commerciale, devra être utilisé à court terme pour amortir les frais d'opération de l'édifice.

Cirque du Monde

Parrainé par le Cirque du Soleil, le programme du Cirque du Monde, permet à des jeunes en rupture sociale, par le biais des arts du cirque, de reprendre confiance en eux. L'atelier se déroule sous la supervision d'un animateur des arts du cirque et d'intervenants du Refuge La Piaule. Les jeunes sont recrutés un peu partout et une entrevue de sélection est planifiée afin de vérifier leur motivation à participer au projet. Implanté en 2000, le projet sollicite la participation de groupes d'âge différents à chaque année. Cette expérience donne parfois le goût à des jeunes de poursuivre dans cette voie et de devenir des amuseurs publics. Elle leur permet de travailler en équipe, favoriser la solidarité et stimuler la créativité et l'imagination. Les jeunes sont amenés à préparer des spectacles, comme par exemple dans le cadre de l'événement de fin d'année organisé avec les villes participantes où les jeunes présentent leurs créations.

Insertion à l'emploi

Le Refuge La Piaule a ouvert à l'automne 1999 le Resto-Bistro Caf'Art. Le Caf'Art est un plateau de travail pour les jeunes de la rue. Il est ouvert à la communauté et fréquenté par différents milieux : artistes, enseignants et travailleurs du centre-ville, etc. Dans le cadre du volet restauration, plusieurs jeunes y ont effectué un stage avec succès. Des expositions, des spectacles de poésie et de chant sont produits également à cet endroit, permettant ainsi la promotion de la culture. Cette entreprise d'insertion a aujourd'hui franchi une autre étape, le Caf'Art est devenu une coopérative.

Participation des jeunes

La participation des jeunes au sein du Refuge La Piaule est tangible sur le plan de différentes instances. Les jeunes sont nombreux à assister à l'assemblée générale et cette dernière est précédée d'une assemblée des jeunes au cours de laquelle ils établissent leurs priorités. Un jeune a également siégé au conseil d'administration. Des jeunes participent aussi de façon systématique aux comités de sélection des intervenants. Par ailleurs, au cours de la dernière année, un jeune a participé aux assemblées du regroupement provincial auquel l'organisme appartient ainsi qu'à un comité sur les droits des jeunes. Les jeunes participent au quotidien au sein de l'organisme et ils contribuent à définir les orientations. Tout au cours de l'année, ils sont invités à participer à des colloques, des tables partenariales et des formations : MTS-SIDA, toxicomanie, informatique, vie associative, etc.

3.2 Intervention auprès des femmes

3.2.1 LA RUE DES FEMMES DE MONTRÉAL

La rue des Femmes de Montréal a pour mission de donner aux femmes itinérantes et en difficulté l'accès à des lieux de séjour sécuritaires ainsi qu'à des moyens de se sortir de l'isolement, de la détresse psychologique et de l'extrême pauvreté qui caractérisent leur vie. La rue des Femmes désire créer une communauté d'appartenance où chacune sera accueillie, respectée et valorisée. L'approche féministe de l'organisme est basée sur la dignité des femmes et la reprise du pouvoir sur leur vie. L'organisme cherche également à susciter une solidarité sociale afin d'apporter des solutions durables aux causes de la violence, de la pauvreté et de la marginalisation qui créent et alimentent la souffrance de ces femmes.

Dès 1994, La rue des Femmes prend forme. C'est à partir d'une table et quelques chaises que cet organisme a vu le jour. En 1995, grâce à la participation de donatrices, le centre de jour ouvre ses portes. De 1995 à 1999 les demandes se multiplient et le nombre de participantes atteint annuellement 200 femmes. En réponse à l'évolution des besoins, l'organisme développe davantage son volet de suivi dans la communauté. De plus, de nouvelles activités se greffent au centre de jour, telles l'art-thérapie. En 2000, l'organisme lance son projet *Sous un même toit* et, au cours de l'année suivante crée les partenariats nécessaires à la construction d'un édifice permettant d'abriter un milieu thérapeutique global, notamment par l'intégration d'un centre de jour et un gîte de nuit. En septembre 2002, la Maison Olga ouvre ses portes, ce qui a permis d'augmenter la capacité d'accueil de La rue des Femmes et d'offrir une diversité de services. L'apport inestimable des membres du Club Rotary de Montréal et, parmi eux, de M. Karel Velan², un homme d'affaires qui a choisi de faire un don humanitaire, ainsi que la contribution de la Ville de Montréal et de partenaires majeurs publics et privés ont pu rendre possible ce projet.

Ce nouveau centre multiservices permet d'offrir, en plus du centre de jour, de l'hébergement et des services de base 24 heures par jour, sept jours par semaine. La rue des Femmes possède une gamme d'activités et de services se regroupant en quatre volets : le gîte de nuit, le centre

² Le nom de la maison a été donné en l'honneur de ce donateur et de sa conjointe, Mme Olga Velan.

de jour, le programme d'activités structurantes et le suivi dans la communauté. La rue des Femmes désire également développer un cinquième volet ayant trait à l'employabilité par la pré-insertion au travail.

Le gîte de nuit

Depuis septembre 2002, La Maison Olga peut offrir 20 places d'hébergement pour des femmes de 18 ans et plus sans domicile fixe et trois places de dépannage d'urgence. Des séjours de durée variable sont offerts afin de répondre aux besoins diversifiés des femmes :

- Long terme (un an et plus): huit places d'accueil;
- Moyen terme (six mois à un an) : huit places d'accueil;
- Court terme (jusqu'à deux mois) : quatre places d'accueil;
- Accueil d'urgence : trois places.

Le gîte de nuit permet d'assurer un lieu sécuritaire favorisant une stabilité dans la vie des résidentes.

Le centre de jour

En plus des résidentes, le centre de jour accueille des femmes qui vivent en situation de vie précaire ou à risque d'itinérance (participantes externes). Cette structure permet à La rue des Femmes d'intervenir auprès des femmes fragilisées et de faciliter le suivi auprès d'anciennes résidentes en démarche de réintégration dans la communauté. Des repas chauds y sont servis et des intervenantes sont disponibles sur place afin d'apporter leur soutien et une oreille attentive. Le centre de jour est ouvert sept jours par semaine, 30 à 35 femmes s'y rendent chaque jour. Un comptoir de vêtements y est aussi disponible.

Le programme d'activités structurantes

La rue des Femmes offre un éventail d'activités par lesquelles les résidentes et les participantes externes s'engagent activement dans une démarche de guérison et de reprise de pouvoir sur leur vie. Le programme comprend des activités de créativité et d'apprentissage ainsi que des activités thérapeutiques structurées qui favorisent l'expression de soi, la communication et le développement d'habiletés constructives : counseling individuel, groupes de soutien, thérapie corporelle, art-thérapie, musicothérapie, taï chi, méditation, artisanat, informatique. De plus, grâce à une entente avec le YMCA Guy-Favreau, les participantes peuvent aussi bénéficier d'un accès gratuit à des installations sportives et à des programmes personnalisés d'entraînement à

proximité de l'organisme. Par ailleurs, La rue des Femmes aimerait développer en priorité un programme intégré de gestion de la violence.

Une micro-entreprise de fabrication de cartes de vœux est également en place afin de favoriser l'intégration des participantes dans la communauté. Les femmes participent à toutes les étapes de la production des cartes. La moitié des revenus sont remis aux participantes et l'autre moitié est conservée pour couvrir les coûts du matériel. La rémunération reçue pour le travail accompli représente une source de valorisation pour ces femmes, c'est parfois la première fois qu'elles gagnent de l'argent depuis un certain temps ou d'une autre façon qu'en vendant leur corps. Ces cartes sont vendues dans différents endroits, entre autres le Body Shop. Depuis les trois dernières années, des expositions de peintures, de sculptures et de photographies réalisées par des participantes sont également organisées une à deux fois par année. Celles-ci leur permettent de rencontrer et d'échanger avec des gens de la communauté qui viennent admirer leurs œuvres et les acheter. Elles reçoivent, tout comme pour les cartes de souhait, la moitié des revenus générés par la vente de leurs œuvres, l'autre moitié étant destinée à l'autofinancement des ateliers d'art-thérapie.

Le suivi dans la communauté

Le volet suivi dans la communauté a pour objectif d'offrir aux résidentes, aux participantes externes et aux anciennes résidentes un suivi individuel aux étapes critiques de leur démarche vers une plus grande autonomie. À cet effet, des services d'accompagnement (visites chez le médecin, hospitalisations, comparutions en cour), de soutien dans la recherche d'un logement ainsi que la gestion budgétaire et le paiement du loyer sont offerts.

3.3 Intervention auprès des adultes

3.3.1 MON CHEZ NOUS

Mon Chez Nous est un organisme communautaire offrant du logement social permanent avec support communautaire à des personnes seules fragilisées en Outaouais. Celles-ci éprouvent des difficultés à se loger et ont des fragilités sur le plan personnel, telles des problèmes de dépendance ou encore de santé mentale. Elles peuvent être soit itinérantes ou à risque d'itinérance et vivant de l'isolement.

L'approche de Mon Chez Nous, privilégiant le logement social avec support communautaire, est issue d'un partenariat avec des intervenants d'organismes et d'établissements du milieu qui désiraient mettre un frein à la porte tournante où les individus se dénichent un logement et se retrouvent de nouveau à la rue. Les personnes vivant des fragilités se retrouvent dans des situations de vie précaires qui peuvent les amener à perdre leur logement et elles ne pourront le garder qu'à la condition d'obtenir du soutien. De plus, avec la hausse du prix des logements, elles ne peuvent déboursier un montant important pour se loger. Le logement social leur permet de déboursier un montant équivalent à celui dans les HLM, soit 25% de leur revenu et d'obtenir un soutien par un intervenant.

Un intervenant est sur place à raison de 35 heures par semaine. Il fait la navette entre les différents édifices de Mon Chez Nous, l'un étant situé sur la rue Laval et l'autre sur la rue Malartic, tous deux à Gatineau (l'un dans le secteur Hull et l'autre dans le secteur Gatineau). L'édifice de Mon Chez Nous de la rue Laval a été inauguré en 1999, alors que celui de la rue Malartic est récemment ouvert, soit en 2003.

L'intervenant assure une présence afin d'intervenir en cas de situation de crise, d'effectuer des liens entre les individus et les ressources existantes et sur le plan de la vie communautaire. Cet intervenant pivot n'est pas l'intervenant de chacun des individus résidant à Mon Chez Nous, mais plutôt une personne permettant d'effectuer des liens avec les intervenants dans d'autres ressources. Par exemple, une personne ayant un problème de santé mentale devrait être suivie par un intervenant d'un organisme ou d'un établissement à cet effet. L'intervenant pivot n'assure que le relais. Ce dernier ne peut assurer un suivi continu et personnalisé à chacun des résidents étant donné qu'au total il côtoie 26 personnes. Il travaille habituellement durant la journée, mais est également disponible le soir lors d'activités spécifiques.

Mon Chez Nous vise également à stimuler l'empowerment des individus. Les personnes qui demeurent à Mon Chez Nous ne sont pas des personnes hébergées mais des locataires. Elles participent donc à la vie collective de leur environnement. Quatre des 11 personnes siègent à l'assemblée des locataires. Elles participent également à des manifestations afin de faire valoir leurs droits sur le plan collectif. Un comité de liaison a aussi été mis sur pied afin de répondre aux questionnements des gens du quartier et faire table rase des préjugés.

Les locataires sont d'abord sélectionnés en fonction d'un critère économique, à savoir leur incapacité de défrayer les coûts d'un logement privé (revenu de moins de 19 000\$), et ensuite sur le désir de la personne d'améliorer sa qualité de vie. Cette amélioration est évaluée en fonction du désir de changement et de stabiliser son mode de vie. Un comité de sélection a été créé avec la participation des partenaires d'organismes et d'établissements du milieu afin d'établir les critères de sélection et assurer un système de pointage; il y a des listes d'attente. Les personnes accueillies à Mon Chez Nous présentent diverses problématiques que ce soit la santé mentale, des dépendances et/ou des problèmes de santé physique tel le VIH/SIDA. Mon Chez Nous privilégie une approche en fonction des individus et non en fonction des problématiques.

Le logement social avec support communautaire permet aux personnes d'accéder à une meilleure qualité de vie, de participer à des activités de loisirs, de recréer des liens avec la parenté étant donné qu'elles ont un endroit convenable pour inviter des gens, de stabiliser leur état de santé physique et/ou psychologique et parfois de participer à des projets d'insertion socio-économiques. Ces personnes fragilisées, en bénéficiant d'un logement à prix modique et du soutien d'un intervenant, connaissent des réussites dans la mesure où elles ne vivent plus des conditions de vie précaires, elles peuvent créer des liens sociaux et relationnels ainsi que participer à la vie collective.

Deux projets viennent de voir le jour cette année à Mon Chez Nous, le premier est destiné aux jeunes de 16 à 30 ans désireux d'effectuer un retour aux études. Neuf appartements sont disponibles dans le cadre d'un projet de vie d'une durée maximale de cinq ans pour des personnes seules, des couples avec enfants ou encore des mères monoparentales qui désirent retourner aux études mais qui éprouvent des problèmes de logement. Ce projet a été élaboré en partenariat avec La Relance, le Carrefour Jeunesse-emploi, le Centre local d'emploi, le CLSC et Adojeune. Un autre projet d'habitation de 26 chambres destiné à des personnes seules fragilisées moins autonomes sera terminé sous peu (environ deux mois suivant la rédaction de ce rapport). Elles pourront bénéficier d'une chambre à un prix raisonnable incluant du support communautaire, des services de cafétéria et de conciergerie.

3.3.2 CENTRE LE HAVRE

La mission du Centre Le Havre est de prévenir le développement de l'itinérance, atténuer ses conséquences et favoriser la réinsertion sociale des personnes les plus vulnérables et démunies. L'organisme, situé à Trois-Rivières, a ouvert ses portes en février 1989. À cette époque, le fonctionnement du centre était fondé sur le concept d'un refuge de nuit traditionnel, offrant le gîte et le couvert, où les personnes hébergées devaient quitter l'établissement durant la journée. Confronté à une double impasse, le centre a dû ajuster ses services. Cette double impasse découlait, d'une part, de la limite des services offerts face à l'augmentation du nombre d'usagers et de la complexité des problématiques rencontrées afin d'aider les gens à se sortir de leurs difficultés et, d'autre part, des déficiences des services publics à répondre aux besoins des personnes fragilisées. Face à ces éléments, le centre a développé une philosophie d'intervention qui vise à offrir un service d'urgence sociale et non plus de refuge traditionnel. Cette philosophie prend assise sur le fait d'offrir plus que de l'hébergement et aider les personnes à trouver des solutions durables afin de résoudre leurs difficultés.

Hébergement

L'hébergement du Centre Le Havre est accessible en tout temps (24/7) de façon directe, c'est-à-dire qu'aucune référence provenant d'un intervenant ou d'un organisme n'est requise pour y être hébergée. L'organisme dispose de 16 lits et la durée moyenne de séjour est de 7,4 jours. Trois types de séjours sont disponibles pour les personnes hébergées :

- Court terme : 30 jours et moins;
- Moyen terme : jusqu'à 90 jours;
- Long terme : plus de 90 jours.

En 1994, afin de répondre à une augmentation de la demande de places en hébergement, le Centre Le Havre a diminué son nombre de lits disponibles de 20 à 16, dans le but d'accroître sa capacité d'intervenir auprès des personnes fragilisées. À cet effet, l'augmentation des effectifs en ressources humaines a été nécessaire. Maintenant 13 intervenants œuvrent au centre. La réduction du nombre de lits disponibles et l'accroissement de l'intervention ont permis la diminution de la durée moyenne des séjours et, en bout de ligne, l'augmentation de la capacité d'accueil de l'organisme. Cette approche a permis de doubler le nombre d'admissions et de réduire radicalement le nombre de refus en raison du manque de place. Du milieu des années 1990 jusqu'aux années 2000, le nombre d'admissions est passé de 261 à 522, tandis que les

refus faute de place sont aujourd'hui quasi inexistant, ils sont passés de 120 en 1999 à quatre en 2002. L'organisme a ainsi accru sa capacité d'accueil et démontré que l'investissement dans une intervention adaptée est une voie bénéfique en urgence sociale. Pour ce faire, l'organisme a :

- misé sur la stabilité et la qualité d'une équipe d'intervention compétente et dévouée;
- développé une approche adaptée aux besoins des personnes les plus vulnérables et démunies;
- intégré à son approche le souci de la réintégration sociale;
- développé des solutions durables (logement, travail);
- élaboré des partenariats.

Depuis 2001, le nombre de demandes annuelles pour un hébergement d'urgence s'est maintenu à un total de 650. L'équipe du Centre Le Havre attribue cette stabilisation aux solutions durables que l'organisme a développées dans les domaines du logement et du travail. La variable majeure qui a permis une baisse considérable du nombre de demandes est principalement la diminution des réadmissions, (les entrées répétitives d'un même individu) puisque cette baisse est étroitement liée à l'approche de résolution de problèmes et au suivi post-hébergement que l'augmentation du nombre d'intervenants a rendu possible.

Intervention

L'intervention vise d'abord la sécurité, la protection, le recouvrement de l'intégrité physique, mentale et sociale ainsi que la dignité des personnes. Elle débute par l'accueil de celles-ci lors de leur demande d'hébergement, se poursuit durant le séjour par une approche de résolution de problèmes et peut se prolonger au-delà de l'hébergement sous forme d'accompagnement. À l'accueil, il s'agit d'abord de sécuriser la personne, puis d'identifier ensuite en priorité les problèmes à résoudre (ex : incapacité de se loger) soulevés par l'individu hébergé et que celui-ci est incapable de solutionner seul, pour finalement développer des plans d'action multiples. En somme, bien que le gîte et le couvert constituent des éléments essentiels dans le cadre d'une intervention d'urgence, l'approche adoptée par le Centre Le Havre se démarque dans la mesure où elle y associe étroitement une troisième composante, soit celle de l'intervention.

Le type d'accompagnement offert à la sortie du centre ne vise pas la réalisation d'un programme particulier et sa durée est demeurée jusqu'à présent illimitée. Le suivi offre des opportunités liées au logement et au travail en plus de proposer des moyens concrets tels un soutien à la

gestion budgétaire, une sécurité alimentaire, un contrôle de la médication ou un hébergement préventif. Finalement, aux personnes qui le désirent, la possibilité est offerte de participer à des activités d'intégration au sein de la Corporation parapluie en urgence sociale (CPUS) et de ses différents organismes membres.

Dans la lancée des modifications majeures apportées au service d'hébergement vers les années 1994-1995, l'équipe du Centre Le Havre prend réellement conscience que l'urgence en l'absence de solutions durables dans la communauté mène dans une impasse et ce, même si l'intervention semble réussie à court terme. À cette époque, l'organisme était confronté à la prolongation de la durée des séjours et à des usagers qui fonctionnaient bien lors de leur hébergement à l'organisme, mais qui demeuraient incapables de résider à l'extérieur du centre durant une période de plus d'un mois sans se désorganiser. Le Centre Le Havre a opté alors pour développer au sein de la communauté des solutions plus durables par l'intermédiaire du logement et du travail.

L'informatisation du Centre Le Havre depuis la fin des années 1990 a également contribué à l'amélioration des interventions. L'organisme a développé un logiciel orienté vers l'intervention où les dossiers sont aujourd'hui entièrement informatisés. Cette base de données permet de coordonner l'énorme quantité d'informations qu'il est nécessaire de gérer dans le cadre d'une intervention où la contribution de plusieurs intervenants, aux horaires de travail variés, est sollicitée pour une personne hébergée qui peut présenter une multitude de problèmes et/ou une médication particulière (moyenne de 40 admissions par mois et 25 personnes en suivi). Le logiciel permet une efficacité et une cohérence sur le plan de l'intervention. Chaque employé possède aussi son propre courrier électronique, ce qui facilite davantage la concertation au sein de l'équipe. Dans cette optique, l'organisme a également mis sur pied un site Internet qui constitue une fenêtre qui accroît la visibilité de l'organisme en plus d'être un important moyen de communication où les visiteurs peuvent échanger des informations concernant l'organisme.

Logement *Chez soi*

À la fin des années 90, le Centre Le Havre acheta une résidence voisine à son hébergement et créa alors huit unités de logements subventionnés où un intervenant assure le bon fonctionnement de la maisonnée. Ce projet s'est avéré positif sous plusieurs aspects, dans la mesure où il a amélioré la stabilité et l'état de santé de ses résidents, observables par la réduction du nombre d'hospitalisations ou d'hébergements au centre. En 2003, une organisation

créée par le centre supervise plus de 38 unités de logement qui sont, pour la plupart, subventionnées.

Plateaux de travail

Durant l'année 1995, le Centre Le Havre a créé une organisation désignée sous le nom de *Service Intégration Travail* qui offre des plateaux de travail s'adressant aux personnes présentant des problématiques telles, la santé mentale, la toxicomanie ou l'errance. Le *Service Intégration Travail* est composé de 140 employés qui travaillent dans quatre points de service et offre, selon l'endroit, des ateliers de vitraux, de poterie et d'informatique. Certaines succursales ont obtenu des contrats de sous-traitance de la part d'entreprises privées. Des procédures ont été entamées en 2003 pour faire l'acquisition d'une entreprise de fabrication de sacs de plastique qui permettra de créer 30 emplois réguliers en plus d'offrir de la sous-traitance à des personnes qui ne pourraient pas se qualifier à l'intérieur du marché privé de l'emploi.

Journal de rue *La Galère*

Ce projet a vu le jour en 2001 grâce à une subvention issue du Programme IPAC et à la participation de deux organismes, le Point de rue (travail de rue à Trois-Rivières) et le Centre Le Havre. Le journal est une entreprise d'économie sociale qui répond à un double objectif, soit celui de créer pour la région de la Mauricie un moyen de communication dont le contenu spécifique reflète les préoccupations reliées à l'exclusion sociale des personnes exclues et marginalisées ainsi que celui de favoriser l'intégration sociale de celles-ci. *La Galère* est publiée sur une base mensuelle et les articles du journal sont rédigés par des pigistes qui sont rémunérés pour la rédaction de chacun des feuillets, tandis que la distribution est réalisée par des camelots qui sont, eux aussi, payés à la pièce.

Partenariats

Depuis sa fondation en 1989, le Centre Le Havre a établi ses deux principales collaborations avec le milieu hospitalier³ et les forces policières. À cela, s'ajoute une collaboration continue avec le service correctionnel, le CLSC, puis les composantes de différents organismes

³ Un partenariat particulier existe avec l'équipe d'intervention et de suivi intensif du service d'intégration communautaire de l'hôpital psychiatrique (CHUM).

communautaires comme les travailleurs de rue, le réseau d'habitations et la maison de transition *La Batiscan*⁴.

Au printemps 2003, le Centre Le Havre a initié le *Dispositif d'action concertée en région* (DACR) qui fut par la suite chapeauté par la Corporation parapluie en urgence sociale (CPUS) de Trois-Rivières. Brièvement, il s'agit d'un dispositif de sauvetage social, s'adressant à une situation précise. Ce projet est destiné à des individus qui sont ancrés dans la désaffiliation sociale de manière assez importante et qui sont en contact avec plusieurs organismes; le DACR devient ainsi le médium qui supporte l'action concertée de plusieurs organismes dans le but de résoudre les problématiques rencontrées. Le DACR est un mécanisme de coordination, d'élaboration et de mise en oeuvre d'un plan d'action d'urgence sociale concerté sous la formule d'un comité d'action et qui se réunit de façon ponctuelle (en réponse à l'émergence des problématiques rencontrées).

3.4 Les modèles de concertation

3.4.1 CORPORATION PARAPLUIE EN URGENCE SOCIALE

La Corporation parapluie en urgence sociale (CPUS) regroupe les organismes communautaires œuvrant en itinérance de Trois-Rivières. C'est un véhicule juridique qui à la fois confère une imputabilité aux actions collectives et le pouvoir de soutenir leur développement. Son mandat est :

- d'offrir des services d'administration et de gestion des projets collectifs;
- de soutenir la mise en place et le fonctionnement de structures de concertation ou de coordination;
- d'élaborer des dispositifs permettant la gestion collective des projets et des fonds;
- de soutenir et développer des programmes communs de formation, de promotion et de prévention;
- de soutenir le développement et le transfert des savoirs reliés à la sphère commune d'action;

⁴ Cet organisme offre des services de transition destinés aux personnes qui présentent des problématiques de santé mentale et de toxicomanie et qui nécessitent un encadrement à long terme.

- en collaboration avec la Régie régionale, faciliter la mise en place de programmes de recherche évaluative intégrée;
- de créer des liens de coopération avec d'autres organisations pouvant contribuer à la réalisation de la mission de la CUPS;
- de soutenir et développer toutes actions susceptibles de contribuer à l'actualisation de la mission de la CUPS, en accord avec les valeurs et les principes qui la sous-tendent.

La Corporation parapluie en urgence sociale (CPUS) a été créée en 2002. Elle a été fondée dans le cadre de l'élaboration d'un Plan d'action communautaire, soutenue par le Programme IPAC, dans le but de chapeauter la concertation de 23 organismes et faciliter le développement de projets communs.

C'est en 1994 qu'a émergé le concept de développement à l'origine de la création de la CPUS. Le Centre Le Havre désirait développer des solutions durables pour les personnes fragilisées, soit en mettant sur pied de nouveaux services afin de mieux répondre aux besoins des personnes, soit en soutenant la création d'organismes autonomes qui, eux, vendraient leurs services. À la suite de mûres réflexions, l'équipe du Centre Le Havre a opté pour la deuxième possibilité. La procédure constituait alors à identifier les besoins vécus par l'organisme qui se situaient en dehors de sa mission. L'organisme amorça alors sa recherche d'organisations qui présentaient une situation semblable à la sienne puis à s'associer avec ces partenaires pour fonder de nouveaux organismes.

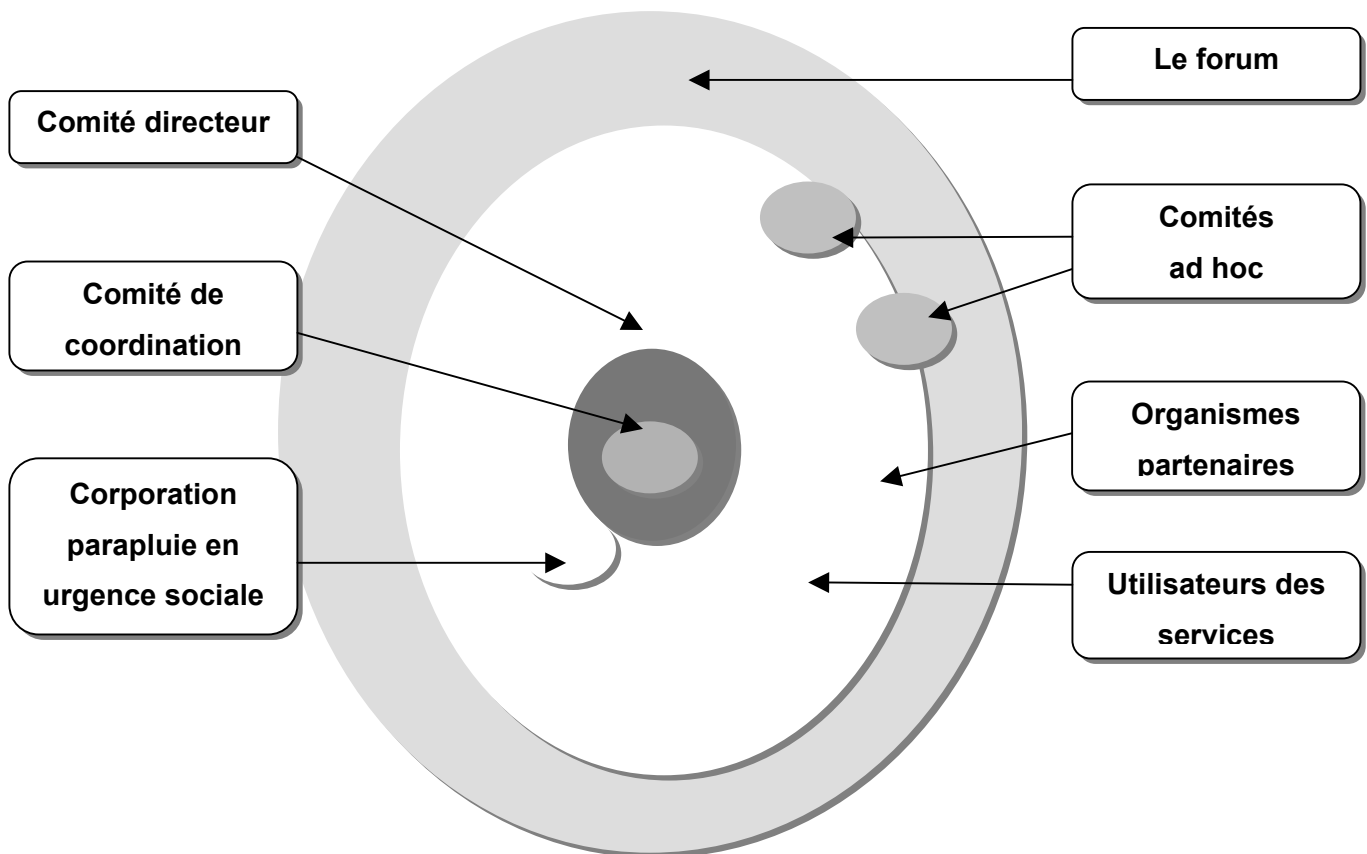
La venue du programme IPAC et son exigence d'élaborer un plan d'action territorial a modifié quelque peu la formule partenariale conçue par le Centre Le Havre quelques années auparavant. La concertation était déjà présente, mais le regroupement d'organismes n'avait pas pris l'initiative de développer formellement un plan d'action. Vingt-trois organismes se sont graduellement rassemblés et ont élaboré un Plan d'action communautaire. Le processus a duré quelques mois et c'est en 2001 que la rédaction des ententes de collaboration et du plan fut complétée. La table des partenaires a alors été convoquée pour déterminer les objectifs communs souhaités.

Au fil des discussions, les participants optèrent pour la création d'une structure collective qui vise à soutenir *l'agir ensemble* et destinée exclusivement aux organismes. La Corporation parapluie en urgence sociale (CPUS) n'offre pas de services directement à la population. Le

mandat principal de la CPUS a alors été celui de fonder un lieu juridique où les projets dont les portées sont collectives pourraient être chapeautés par une corporation de développement et ainsi éviter que l'un des organismes participants occupe un rôle prédominant au détriment des autres organisations. De plus, la fondation de la CPUS a eu pour effet de susciter une identification territoriale reconnue par ses membres et la population.

Après quelques mois d'existence, une volonté de s'ouvrir davantage à la communauté a émergé parmi les membres de la corporation dans la mesure où la CPUS était jusqu'alors composée exclusivement d'organismes communautaires. Un *Forum du réseau des partenaires élargi* a été créé et a reçu le mandat d'élargir les partenariats, de structurer les collaborations et de constituer une instance de consultation et d'information. En 2003, une nouvelle organisation s'inscrit dans le cadre de la CPUS, sous l'appellation de *Comité directeur*, dont la fonction principale est de déterminer les orientations de la CPUS.

Représentation graphique illustrant la structure de la CPUS⁵



⁵ Plan communautaire en itinérance de Trois-Rivières (2003).

| NOM | FONCTION | FRÉQUENCE DES RECONTRES | PARTICIPANTS |
|---|--|-----------------------------|--|
| Comité directeur | <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les orientations. | 6 à 7 semaines | <ul style="list-style-type: none"> • Organismes partenaires⁶ • Représentants des utilisateurs des services⁷, de DRHC⁸, de la Régie régionale et de la municipalité. |
| Comité de coordination | <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la coordination de l'ensemble des démarches entreprises. | 6 à 7 semaines ⁹ | <ul style="list-style-type: none"> • Un représentant de la Régie régionale, de DRHC et des organismes partenaires. |
| Corporation parapluie en urgence sociale | <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le développement et la mise en œuvre du plan en réalisant des projets structurants et en offrant des services de soutien à l'ensemble des organismes partenaires. | 6 à 8 semaines | <ul style="list-style-type: none"> • Tous les organismes partenaires peuvent être membre de la CPUS. |
| Forum | <ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir le partenariat; faciliter la transparence et l'arrimage. Instance locale consultative. | Ponctuelle ¹⁰ | <ul style="list-style-type: none"> • Réseau élargi des partenaires. • Ensemble des acteurs concernés sur le territoire. |
| Comité ad hoc | <ul style="list-style-type: none"> • Résoudre une problématique particulière. | Ponctuelle | <ul style="list-style-type: none"> • Réunion des partenaires les plus compétents et pertinents selon l'objectif poursuivi. |

Réalisations de la CPUS

La Corporation parapluie en urgence sociale (CPUS) a permis la tenue de différents événements collectifs. En ce sens, un Forum local en itinérance a eu lieu à Trois-Rivières le 6 juin 2002 dans les locaux de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Ce premier forum avait pour but d'informer les partenaires de la démarche entamée par la CPUS et d'élargir la concertation avec l'ensemble des partenaires (autres que les organismes communautaires membres de la corporation). Cet événement a rassemblé une cinquantaine de participants des réseaux public et communautaire.

⁶ Les organismes partenaires sont ceux qui offrent des services directs à la population visée par le plan et qui sont signataires de la *Charte partenariale*.

⁷ Les utilisateurs des services sont les personnes désignées par le Comité directeur pour représenter la population visée par le plan.

⁸ Développement Ressources Humaines Canada.

⁹ Les rencontres du *Comité de coordination* précèdent celles du *Comité directeur*.

¹⁰ Sa tenue est décidée par le *Comité directeur*.

La nuit des sans-abri est un événement d'envergure chapeauté par la CPUS. Auparavant, cette activité était organisée par le Centre le Havre, et ce pendant quelques années. En 2002, à la suite de la création de la CPUS, celle-ci a pris le relais de l'organisation de cet événement où plus de 2000 personnes ont participé à l'édition 2002 réalisée les 8 et 9 novembre.

Un colloque national, *Accueillir l'errance : les enjeux et les pratiques émergentes*, s'est déroulé à l'Hôtel Delta de Trois-Rivières les 20 et 21 mars 2002. L'événement était constitué de 25 ateliers en plus de la présentation de conférences et de kiosques. Il a attiré plus de 250 personnes représentant les différents secteurs d'activités de plusieurs régions du Québec ainsi que la population rejointe par les pratiques émergentes. Les participants à l'événement ont aussi accueilli le Dr Xavier Emmanuelli, président du SAMU Social de Paris, ainsi que le Dr Jean Hébert, médecin psychiatre responsable de l'organisme. Le SAMU est spécialisé dans les services médicaux d'urgence pour les sans-abri.

Partenariats

En plus des partenariats entre les organismes et les établissements du milieu, la contribution de certaines entreprises privées sous la forme de ressources humaines est déjà présente lors de l'accomplissement de projets d'envergure tels que l'organisation de *La nuit des sans-abri* dans le centre-ville de Trois-Rivières. Durant la fin de semaine où se déroule l'événement, trois établissements privés offrent des activités gratuites durant la nuit du samedi au dimanche. De plus, un membre de la Chambre de commerce participe aux rencontres du Comité des bénévoles. La ville fournit également des infrastructures, étant donné que l'événement se déroule dans un parc municipal, et assure la sécurité grâce à son service de police.

Toujours dans le cadre de l'organisation de *La nuit des sans-abri*, une entente de collaboration a été établie depuis maintenant quatre ans avec le Service de *Techniques en travail social* du Cégep de Trois-Rivières. En ce sens, le stage des étudiants de première année est de participer à la planification puis à l'animation de cet événement.

Malgré sa création récente, la CPUS a développé des liens internationaux qui confèrent à l'organisation une ouverture sur le monde. En ce sens, la corporation est aujourd'hui partenaire du *SAMU Social de Paris* qui a développé des services dans certains pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe de l'Est.

Projets futurs

Les membres de la CPUS ont débuté au mois de mai 2003 la planification de leur premier programme de formation destiné aux intervenants communautaires dont l'organisme est membre de la corporation.

D'autre part, la CPUS envisage présentement des mesures visant à assurer la viabilité de la corporation. La volonté commune de développer des services internes sur les plans administratif, comptable, informatique et de la recherche figurent parmi les priorités de l'organisme. Les membres de la corporation manifestent leur souci de créer un volet de recherche qui recevra le mandat de procéder à l'évaluation de leur structure juridique ainsi qu'au fonctionnement de chacun des organismes communautaires qui y ont adhéré. De plus, l'examen de nouvelles avenues de financement visant à impliquer davantage les entreprises privées s'ajoute aux préoccupations partagées par les organismes communautaires membres de la CPUS.

3.4.2 SOS RESSOURCES

Initié en 1986 par les groupes communautaires et le CLSC Drummond, SOS Ressources identifie les situations d'urgence laissées sans réponse sur le territoire Drummond et propose des solutions concrètes à celles-ci. La concertation de SOS Ressources s'est développée au fil des ans en fonction des besoins du milieu et regroupe maintenant 27 organismes. SOS Ressources est devenue l'instance de concertation reconnue et confirmée en matière d'urgence sociale, de situation de crise psychosociale et d'itinérance sur le territoire de la MRC Drummond.

Les responsabilités de SOS Ressources sont :

- de concerter sur une base volontaire les organismes communautaires et institutionnels en matière d'urgence sociale, d'itinérance et d'intervention en situation de crise;
- de mettre en place des actions qui garantissent un meilleur suivi des personnes en difficulté sur le territoire;
- d'évaluer d'année en année les besoins laissés sans réponse sur le territoire et de proposer des solutions;
- de favoriser la réflexion, la concertation et l'action parmi les acteurs du milieu;

- d'assurer un partenariat inclusif entre les différentes ressources préoccupées par l'urgence psychosociale et l'itinérance sur le territoire;
- de répondre le plus rapidement et adéquatement possible aux besoins de dépannage des personnes sans ressource;
- d'offrir une réponse téléphonique de référence et de dépannage en situation d'urgence sur le territoire, accessible principalement aux intervenants du milieu 24 heures par jour, sept jours sur sept (accueil téléphonique, évaluation, orientation, référence, suivi, etc.);
- assurer la gestion de la Table de concertation via le Carrefour d'entraide Drummond inc.

SOS Ressources comprend trois grands axes : la Table des partenaires où un comité restreint est formé, le Comité d'intervention et de suivi ainsi que la Réponse téléphonique.

Table des partenaires munie d'un comité restreint

La Table de SOS Ressources est un lieu d'échange afin de tracer un portrait du territoire et d'apporter des solutions efficaces aux problématiques d'urgence sociale. Ces échanges servent à tisser un partenariat concerté et à arrimer les réponses offertes par les organismes en vue d'assurer des services plus adéquats.

Le comité restreint a pour mandat spécifique de planifier les rencontres mensuelles de la Table de concertation, d'établir les sujets traités lors de ces réunions et d'en dresser l'ordre du jour ainsi que de veiller au bon déroulement et à la régularité de ces rencontres.

Comité d'intervention et de suivi

Ce comité a pour mandat de favoriser les échanges entre les intervenants sur leurs réalités et leurs démarches de travail en vue de trouver des solutions adéquates et rapides aux besoins des personnes en difficulté, cibler les zones grises en matière d'urgence psychosociale sur le territoire, prévenir la dégradation des situations problématiques, développer des liens et des pratiques d'intervention solidaires et soutenir les intervenants du milieu en améliorant leurs connaissances des mandats et des modes de référence de chacun.

Pour ce faire, des ententes de coopération sont signées par les organismes qui le désirent. Ces ententes permettent de préciser les mandats et les services offerts par chacun des organismes signataires et d'identifier un intervenant pivot vers qui se diriger pour toutes questions relatives à

l'organisme. Ces ententes se retrouvent sous forme d'un cartable (disponible au Centre de documentation de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais).

Par ailleurs, SOS Ressources a développé un formulaire utilisé lorsqu'une personne est référée à l'hôpital. Celui-ci a été accepté par un comité de médecins et de pharmaciens de l'hôpital. L'organisme référent remplit une note d'observation de la situation de crise pour documenter le dossier de la personne en demande d'aide et éviter qu'elle ne reçoive un congé de l'hôpital rapidement sans qu'un suivi externe ne soit effectué. Cette note comprend la raison de la référence ainsi qu'une description sommaire de la situation problématique et le nom de l'organisme référent. L'accompagnateur de la personne en difficulté remet le formulaire à la personne qui les accueille ou à l'infirmière afin que celui-ci soit annexé au dossier.

Réponse téléphonique

Afin d'outiller les intervenants, une ligne téléphonique en urgence sociale est en place 24 heures par jour, sept jours par semaine. Cette ressource permet aux intervenants sociaux de discuter d'une situation problématique, d'évaluer les diverses possibilités de référence et de dépannage, de trouver des pistes de solutions viables à court, moyen et long terme ainsi que de créer des ponts entre les ressources du milieu et la personne en détresse physique et/ou psychologique.

3.5 Intervention en sécurité alimentaire

3.5.1 S.O.S. DÉPANNAGE

S.O.S. Dépannage est un organisme sans but lucratif à vocation communautaire qui lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans la région de Granby et les environs. L'organisme a développé un continuum d'activités et d'actions, gravitant autour d'un centre alimentaire d'urgence et d'une banque alimentaire, visant à briser l'isolement, à favoriser la socialisation, l'insertion professionnelle et développer l'empowerment des personnes démunies : cafétéria communautaire et ateliers de cuisine, magasin général, jardins communautaires et stages au sein de l'organisme.

Centre d'aide alimentaire d'urgence et banque alimentaire

S.O.S. Dépannage occupe depuis presque 15 ans un rôle de centre d'aide alimentaire d'urgence et est devenue en 1996 une banque alimentaire. L'organisme approvisionne 42 organismes œuvrant sur le territoire des municipalités régionales de la Haute-Yamaska, Brome-Missisquoi et Acton. L'un des principaux rôles de S.O.S Dépannage est de récupérer les surplus de l'industrie alimentaire et de les redistribuer aux organismes communautaires.

S.O.S. Dépannage est le seul centre alimentaire d'urgence des territoires urbains et ruraux de la ville de Granby. L'organisme couvre aujourd'hui une population d'environ 72 000 habitants et nourrit approximativement 10 000 adultes et enfants chaque année. L'organisme répond aux besoins des résidents de la ville de Granby et des villages de Ste-Cécile de Milton, St-Paul-d'Abbotsford, St-Alphonse de Granby et Roxton Pond.

Pour chaque demande d'aide alimentaire, une évaluation est effectuée par une intervenante de S.O.S. Dépannage pour bien comprendre la situation et encourager la personne à explorer des solutions à court, moyen et long terme. Cette rencontre permet aussi de mesurer les ressources dont la personne dispose (budgétaires, personnelles, collectives ou autres) et de référer cette dernière aux organismes ou aux services publics qui peuvent l'aider à résoudre ses difficultés. Elle permet également de diriger les personnes vers les différents projets offerts: cuisine, jardins communautaires, magasin général, stages à l'organisme. La réserve de nourriture non périssable est constituée de dons générés par la Guignolée en plus des portions provenant du partage national de l'Association canadienne des banques alimentaires (ACBA).

Cuisines de S.O.S.

Les cuisines de S.O.S. sont opérationnelles depuis 2000. C'est à partir de la récupération d'aliments, dont la condition précaire ne permet pas d'être donnés directement, qu'une cafétéria offrant des repas à prix modique a été mise sur pied. Les membres peuvent acheter des plats cuisinés pour les apporter à domicile lorsqu'il y a des surplus.

Dans la perspective d'aider les gens à diversifier leur alimentation, les cuisines organisent aussi des dégustations dans la salle d'attente du dépannage alimentaire. Les membres de l'équipe font ainsi goûter des aliments aux personnes référées à chaque jour afin de les aider à diversifier leur alimentation. Cette activité permet ensuite de leur distribuer ces denrées accompagnées de la recette. S.O.S. Dépannage a le souci d'établir des liens entre la salle

d'attente du centre d'aide alimentaire d'urgence et l'ensemble de ses activités communautaires comme la cuisine.

Par ailleurs, des ateliers de cuisine de base sont aussi offerts les mercredis après-midi dès 13h30. Le projet permet aux gens d'apprendre les rudiments d'une saine alimentation à travers des activités simples, dynamiques et valorisantes. Ces ateliers diffèrent des cuisines collectives, déjà offertes dans cette région. Par souci de ne pas doubler les services offerts à la population, S.O.S. Dépannage a adapté ses ateliers de cuisine aux besoins exprimés par les personnes effectuant une demande d'aide alimentaire, c'est-à-dire entre autres celui de transformer les aliments de base offerts dans les paniers de l'organisme.

Magasin général

Depuis quelques années, la guignolée réalisée par S.O.S. Dépannage ne ramassait plus uniquement des denrées alimentaires. Peu à peu, les donateurs profitaient de cette occasion pour se départir de divers articles usagés, jouets, vêtements, etc. Ils ne savaient pas à quel endroit déposer ces dons. En réponse à cela, l'organisme aménagea une pièce permettant de classer tous ces objets. Les locaux de S.O.S. Dépannage étaient toutefois restreints avant 1998, puisque l'organisme logeait dans le sous-sol d'une école primaire. C'est à la suite de la crise du verglas à l'hiver 1998 et de l'obtention d'une aide financière en réponse à l'épuisement des ressources alimentaires de l'organisme lors de cette crise que S.O.S. Dépannage a pu acquérir une usine désaffectée et finalement bénéficier d'un espace suffisant pour développer un plan d'affaires en économie sociale et inviter formellement la population de Granby à lui confier ses articles usagés.

Depuis juillet 2000, S.O.S. Dépannage a fondé une entreprise d'économie sociale désignée sous l'appellation de *Magasin général*. Ce commerce effectue la récupération, la réparation et la revente (à coût modique) de divers articles usagés : électroménagers, meubles, appareils électriques, vêtements (enfants, femmes et hommes), bicyclettes, articles divers pour la maison, articles de sport, livres, jouets, etc.

Jardins communautaires

Depuis l'été 2000, des jardins communautaires ont été développés en concertation avec certains organismes de la région dans le but de les offrir aux familles résidant sur le territoire de la ville de Granby. S.O.S. Dépannage dispose actuellement d'une centaine d'espaces à jardiner

et se réserve la culture d'une autre portion de terrain dans le but d'incorporer des produits maraîchers frais à ses services de sécurité et de banque alimentaire. Un partenariat avec huit autres organismes communautaires a été maintenu en 2002 afin de recruter des familles ou individus plus défavorisés. Un membre de la Société d'horticulture est présent une journée par semaine pour conseiller les jardiniers qui en manifestent le besoin. Des ateliers d'éducation populaire et d'animation sont aussi organisés par une coordonnatrice présente en permanence.

Les personnes désireuses de cultiver un jardin durant la saison estivale peuvent le faire pour la modique somme de 5 \$, ce qui leur donne accès à un lot d'une dimension de 12 pieds par 20 pieds. Chaque personne est responsable de l'entretien et de la récolte. Lorsque l'apprenti jardinier rend sa clé à la fin de l'été, un montant de 2 \$ lui est rendu. Les sommes restantes sont utilisées pour la location de toilettes chimiques extérieures.

Parcours d'insertion

L'organisme offre actuellement différents types de stages : aide-cuisinier, à la plonge, à l'entretien, commis aux fruits et légumes, commis d'entrepôt, camionneur et aide-camionneur. L'ensemble des activités offertes par S.O.S. Dépannage peut permettre à ces participants de réaliser des expériences de travail transférables sur le marché du travail privé en ce qui concerne des emplois simples qui ne requièrent pas nécessairement un niveau de scolarité de diplôme d'études secondaires. Le centre d'aide alimentaire d'urgence offre quant à lui des expériences de travail à des intervenants en relation d'aide.

Au-delà de l'acquisition de compétences professionnelles, ces plateaux de travail favorisent de l'encadrement aux participants afin que ceux-ci acquièrent de bonnes habitudes de travail et développent des comportements et des attitudes qui favorisent le travail en équipe et la socialisation. L'objectif de certains stages n'est pas nécessairement une insertion à l'emploi à court terme, mais plutôt un prétexte afin de briser leur isolement et permettre aux personnes de socialiser.

L'organisme envisage également de mettre en place la création d'ateliers d'apprentissage qui permettraient à des personnes d'apprendre un métier dans deux domaines : la réparation d'électroménagers et appareils domestiques divers ainsi que la retouche de vêtements.

Partenariats

Le rôle de S.O.S. Dépannage comme banque alimentaire alternative sous-régionale en est un de coordonnateur dans la communauté. L'organisme est membre de la Corporation de développement communautaire (CDC) de la Haute-Yamaska qui travaille à faire reconnaître le rôle des organismes dans le milieu de Granby, solidifie les partenariats et s'assure qu'il n'y a pas de dédoublement entre les différentes interventions communautaires. L'organisme établit également des partenariats avec le CLSC. S.O.S. Dépannage entretient actuellement un excellent partenariat avec Emploi-Québec grâce à l'octroi de subventions destinées à des postes d'insertion au sein de l'organisme. Toutefois, l'établissement public refuse actuellement de reconnaître l'organisme comme une entreprise d'insertion, ce qui engendre certaines limites sur le plan financier. Le Centre local de développement a aussi constitué un très bon partenaire pour démarrer le Magasin général dans la mesure où ce projet a été reconnu comme étant une entreprise d'économie sociale.

En 2002, les centres d'aide alimentaire d'urgence approvisionnés par S.O.S. Dépannage ont communiqué leur inquiétude face à l'augmentation des personnes en situation d'insécurité alimentaire. Leurs réserves alimentaires étaient continuellement au plus bas et les organismes devaient multiplier les efforts afin de fournir à la demande. Pour trouver une solution à ce problème, S.O.S. Dépannage s'est alors fait l'ambassadeur des organisations qu'il approvisionne, de concert avec les autres banques de la Montérégie. Le projet *Nourrir la Montérégie* a été créé puis déposé à la Commission de développement social de la Montérégie.

Par ailleurs, la participation au projet *Bâtir ensemble la sécurité alimentaire en Montérégie* confère un leadership régional à S.O.S. Dépannage et contribue à son rayonnement par ses représentations et particulièrement à celle qui l'associe au Conseil régional de développement de la Montérégie. La Santé publique est partenaire du *Regroupement des banques alimentaires de la Montérégie* depuis 1997. Depuis six ans, la Direction de la santé publique de la Montérégie investit un montant de 45 000\$ dans chacune des trois banques alimentaires pour coordonner un projet qui s'appelle *Bâtir ensemble la sécurité alimentaire en Montérégie* (BELSAM). Cela a eu pour effet de doter chaque banque alimentaire d'un intervenant communautaire dont le rôle est de bâtir un plan d'action en sécurité alimentaire avec les établissements, les partenaires socio-économiques et les organismes communautaires.

3.6 La sensibilisation

3.6.1 CLSC DES TROIS-VALLÉES

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation à l'itinérance organisée dans la région des Laurentides, le CLSC des Trois-Vallées a mis en place diverses activités. Une vaste campagne de sensibilisation intitulée *Solidaires face à l'itinérance* a été orchestrée dans les Laurentides par Trigone Animation. Cette campagne s'insère dans le cadre du Programme IPAC au sein duquel le CLSC a reçu le mandat d'effectuer des activités de sensibilisation. Ce besoin de sensibiliser la population, les intervenants et les décideurs à la situation des personnes itinérantes et sans domicile fixe à la réalité des personnes engagées dans un processus de désinsertion est ressorti de la recherche-action effectuée dans cette région (Carle & Bélanger-Dion, 2003).

Trigone Animation est un organisme de marketing social à but non lucratif dont la mission est de créer et mettre en place des outils de sensibilisation et d'éducation populaire sur des thèmes sociaux, tels l'itinérance, l'histoire, la citoyenneté et la prostitution (www.trigoneanimation.com).

Un atelier-conférence intitulé *La pauvreté en lien avec l'itinérance* animé par M. Pierre Tadros de Trigone Animation a été diffusé aux bénévoles de différents organismes communautaires de la région des Laurentides. Ces ateliers interactifs visent à déconstruire les préjugés associés au phénomène de la pauvreté et de l'itinérance. On y définit le phénomène de la pauvreté et on l'insère dans une perspective historique. Un lien est effectué entre les facteurs de risque d'appauvrissement et l'itinérance. À cet égard, on explique les processus de désinsertion et de réinsertion des personnes fragilisées ou itinérantes. On y aborde ensuite la façon dont nous pouvons agir à titre de citoyen face à cette problématique et les personnes qui y sont aux prises. Vous trouverez un résumé du contenu de cette conférence à l'Annexe IV. Cet atelier-conférence a également été diffusé auprès de policiers, d'employés de Centres locaux d'emploi et de Tables de concertation par Trigone Animation.

Par ailleurs, dans le cadre des activités de sensibilisation organisées par le CLSC des Trois-Vallées, la représentation d'extraits tirés d'une pièce de théâtre intitulée *Les Lanternes oubliées ou Allégorie d'une planète en quête de lumière* fut produite. Cette pièce aborde le thème de

l'errance sous toutes ses formes et met en scène des personnages de tous âges ayant des vécus très différents, par exemple, des jeunes de la rue, une dame âgée, un homme dans la cinquantaine qui a tout quitté et une musicienne. Cette pièce vise à mettre en lumière les situations vécues par les personnes errantes et itinérantes et le regard qu'elles portent sur leurs vies. Le texte de la pièce a été écrit par Angèle Séguin et celle-ci a été produite par le Théâtre des petites lanternes. L'auteure a voyagé du Nord au Sud de l'Amérique afin de comprendre ce phénomène de l'errance et de l'itinérance. Vous trouverez à l'annexe V la brochure qui a été distribuée lors de l'événement. La présentation de la pièce a été suivie d'une interaction avec l'assistance et des réflexions de l'auteure. Cette discussion a permis une prise de conscience vis-à-vis le phénomène de l'errance et de l'itinérance, ce que ces personnes vivent et ressentent.

Le Théâtre des petites lanternes est un théâtre professionnel de création, engagé dans sa communauté. Il est né du désir de rapprocher le théâtre et la collectivité. Cet organisme à but non lucratif, également reconnu comme entreprise d'économie sociale, lie la création artistique aux enjeux qui traversent la société. Il est situé en Estrie, mais rayonne sur le territoire du Québec et de l'Amérique francophone. Il s'adresse au grand public (adultes et adolescents) et rejoint des clientèles diverses, selon les sujets abordés (www.petiteslanternes.org).

4. Conclusion

Cette recherche consiste à dégager des exemples d'approches alternatives, voire novatrices, en matière d'itinérance et de situation à risque d'itinérance et d'apporter des exemples de pratiques démontrant la pluralité des interventions en lien avec ce phénomène. En ce sens, les quelques exemples de pratiques ou d'approches que nous avons recensées sont intéressantes dans la mesure où elles présentent ou démontrent de nouvelles façons de faire ou de nouvelles pratiques étant adaptées aux besoins des personnes fragilisées, itinérantes ou à risque d'itinérance et vivant dans des conditions de vie précaires, en tenant compte de la globalité des individus dans une perspective du développement de l'empowerment et de la réinsertion sociale. Ces derniers éléments s'insèrent particulièrement dans une démarche de justice sociale afin de permettre aux individus de se réapproprier le pouvoir sur le déroulement de leur vie et leur autonomie en participant à la vie collective et en exerçant leurs droits et leur pouvoir de citoyen. L'empowerment et la réinsertion sociale se démarquent des modèles traditionnels de charité, visant à répondre aux besoins de base en offrant de l'hébergement et de la nourriture, en permettant plutôt aux individus de reprendre le pouvoir sur leur vie et de développer leurs potentiels et leurs compétences.

Les approches et les pratiques que nous avons présentées au sein de ce document sont également intéressantes car elles visent à faciliter la mise en place de différents partenariats avec la communauté, le réseau des organismes communautaires et des établissements du secteur de la santé et des services sociaux, mais qui plus est avec le secteur de l'éducation, de l'emploi ou encore des municipalités ou des entreprises privées.

Les approches et les philosophies d'intervention inhérentes aux pratiques que nous avons documentées dans cette recherche peuvent être des sources d'inspiration et des pistes de réflexion pour les organismes et les établissements qui œuvrent en itinérance dans notre région, tant sur le plan des pratiques que pour orienter de nouvelles interventions. Cette étude s'avère une première démarche d'introduction en lien avec des pratiques alternatives. D'autres recherches seraient nécessaires pour ultérieurement approfondir ce thème des approches alternatives ainsi qu'évaluer les impacts de telles approches. Des recherches évaluatives devraient être envisagées à cet effet.

5. Références

BÉRUBÉ, François (2002). Document illustrant l'historique et les composantes du projet *Le Transit* et présenté aux ressources éducatives de la Commission scolaire des Draveurs.

BÉRUBÉ, François (2003). Feuillet informatif destiné aux élèves et parents intéressés par le programme *Le Transit*.

CAMPEAU, Paule (2000). *La place des facteurs structurels dans la production de l'itinérance. L'errance urbaine*, sous la direction de Danielle Laberge, Éditions MultiMondes, Sainte-Foy, Chapitre 3, p.49-69.

CLOUTIER, Julie (2003). *Qu'est-ce que l'innovation sociale?* Document d'introduction et de travail. Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES).

COMITÉ DE LUTTE contre l'itinérance en Outaouais urbain (2001). *Plan d'action concerté en itinérance*. Révisé et adopté par le Conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, 29 novembre 2001.

GUILLEMETTE, Suzanne (2003). Document rédigé pour l'obtention d'une dérogation du programme *Le Transit* au régime pédagogique adressé au ministère de l'Éducation du Québec (mars 2003).

GRUPE RECHERCHE FOCUS (2002) *Lutter contre l'itinérance dans l'Outaouais. À la recherche de pratiques alternatives*. Présenté au Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire en Outaouais (ROHSCO), Direction du projet Pierre Mouterde.

JETTÉ, Christian, THÉRIAL, Luc, MATHIEU, Réjean, VAILLANCOURT, Yves (1998). *Évaluation du logement social avec support communautaire à la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM)*, Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS), Rapport final février 1998.

LA RUE DES FEMMES (2003). *Rapport d'activités 2002-2003*.

LA RUE DES FEMMES DE MONTRÉAL (2002). *Plan d'action 2003-2004*.

PETITCLERC, Martin (2003). Rapport sur les innovations sociales et les transformations sociales, dans le cadre du bilan-annuel 2002-2003, Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES).

RÉGIE RÉGIONALE de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Direction de Santé publique, de la Planification et de l'Évaluation (2002). *Bâtir ensemble la sécurité alimentaire en Montérégie. Projet pilote 2001-2004*.

SIMARD, Michel (2003). *Plan communautaire en itinérance de Trois-Rivières 2003*, présenté par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, la Corporation parapluie en urgence sociale de Trois-Rivières et le Comité de coordination du plan communautaire en itinérance de Trois-Rivières.

SIMARD, Michel (2003). *Rapport d'activités 2002*, du Centre Le Havre de Trois-Rivières.

S.O.S. DÉPANNAGE, la banque alimentaire alternative (2002), *Bilan annuel 2001-2002 des activités*.

SOS RESSOURCES (2003). *Rapport d'activités de SOS Ressources. Avril 2002 à Mars 2003*.

SOS RESSOURCES (2003). *Ententes de coopération & informations diverses*, cartable.

VALLÉE-JEUNESSE (2003). *Historique des points de services scolaires*.

VALLÉE-JEUNESSE. *Vallée-Jeunesse. Le Belvédère*. Document de présentation du Belvédère.

SITES INTERNETS

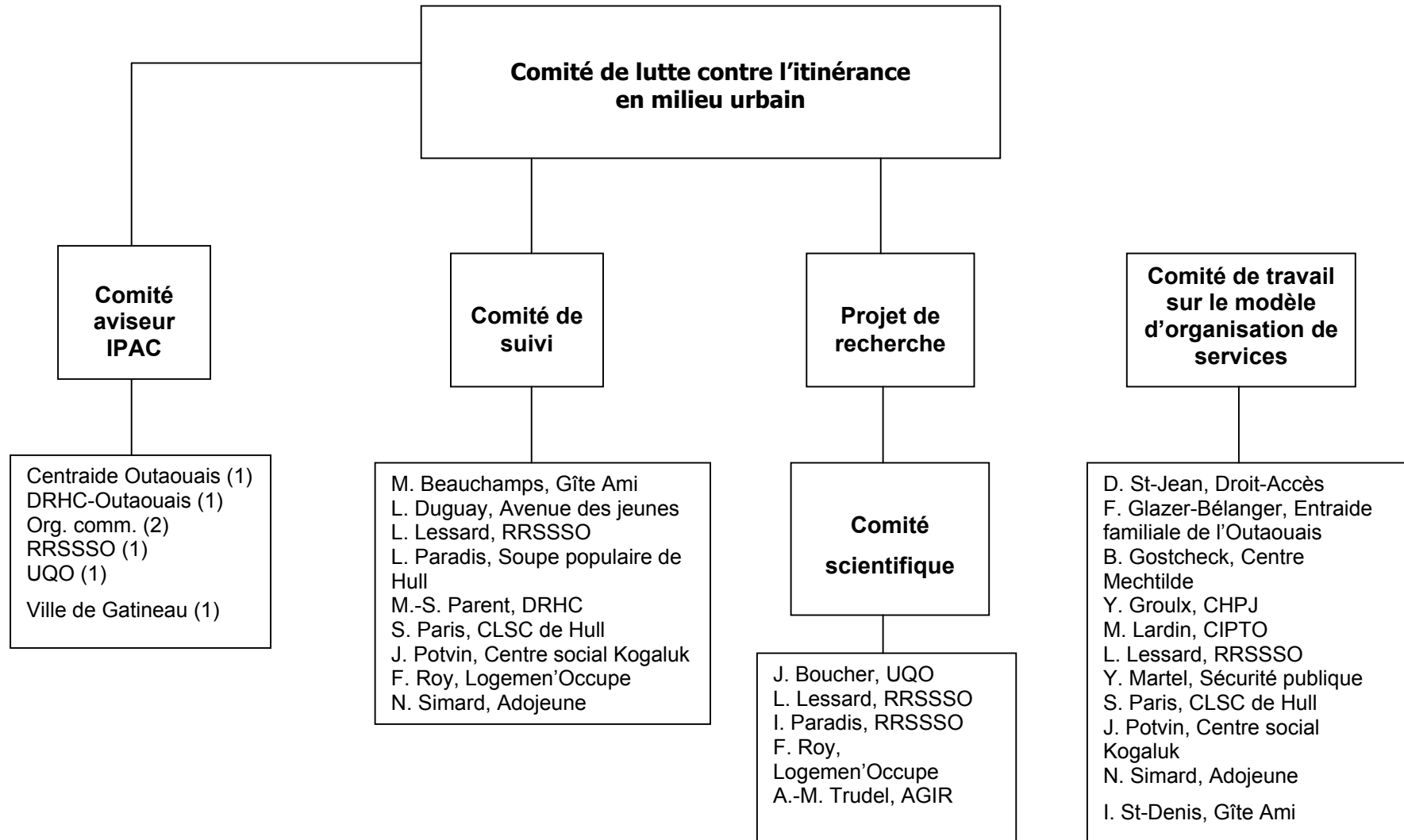
www.petiteslanternes.org

www.trigoneanimation.com

www.sos-depannage.org

ANNEXE I

Organigramme des comités élaborés en lien avec la problématique de l'itinérance en Outaouais





ANNEXE II

Guide d'entrevue semi-directive: approche novatrice

Dans le cadre de cette étude nous recensons des approches dites novatrices, c'est-à-dire des projets, des pratiques ou des philosophies d'organisation qui **proposent une nouvelle façon de faire**, une approche nouvelle, une alternative à ce qui se fait déjà.

À ce titre, pouvez-vous m'expliquer en quoi consiste votre projet, vos pratiques ou votre philosophie d'organisation et de quelle façon ce projet, cette pratique ou cette philosophie d'organisation s'insèrent dans un courant **d'approches que l'on peut nommer novatrices**...

Pouvez-vous me raconter comment a **émergé** ce projet, cette approche ou cette philosophie d'organisation et de quelle façon **cette idée s'est-elle concrétisée**... Depuis combien de temps est en place votre approche novatrice...

Pouvez-vous m'expliquer si des **partenariats** ont été mis en place afin de mener à bien la réalisation de votre idée, et si oui, avec qui et de quelle façon s'orchestrent-ils...

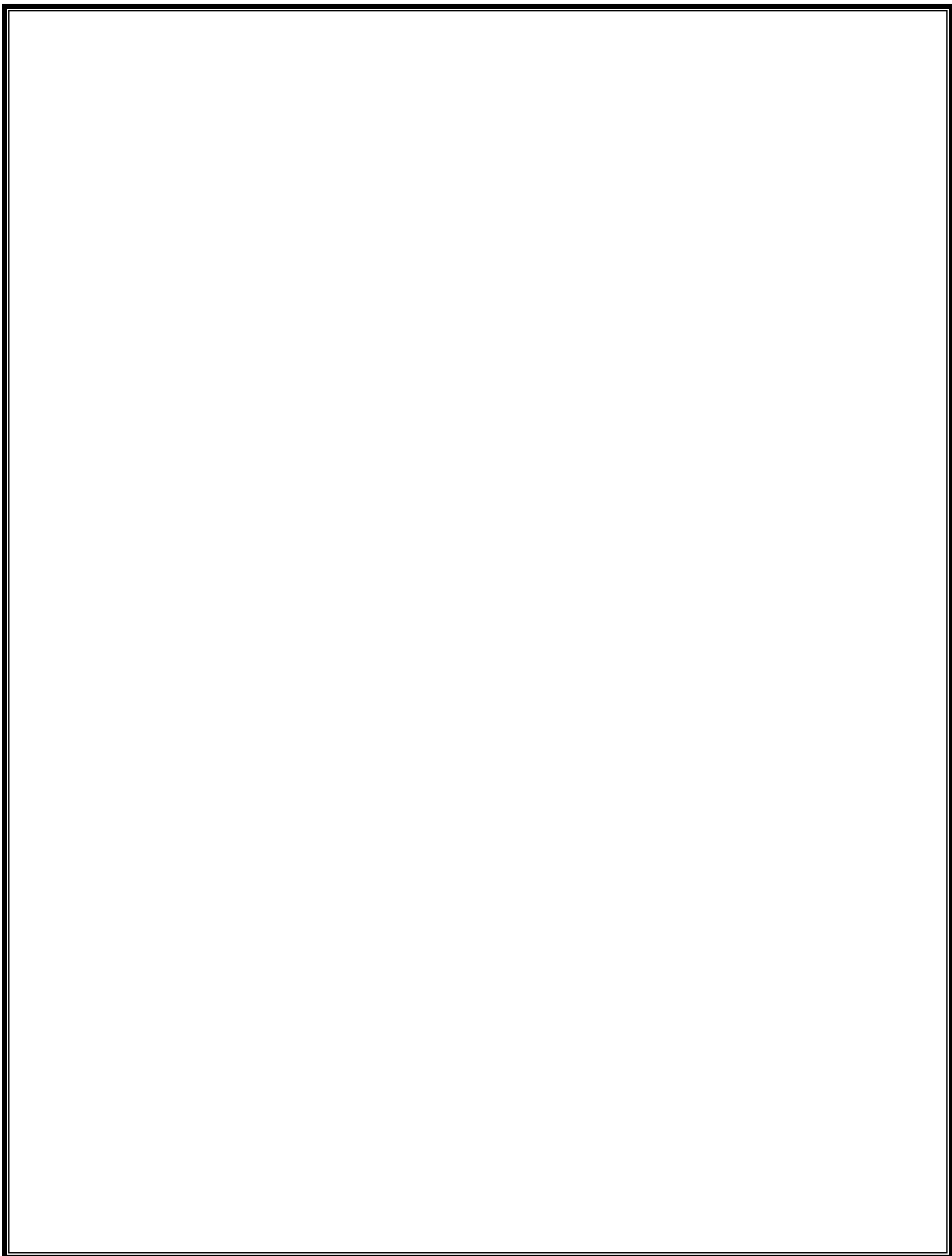
Pouvez-vous me raconter les **embûches et/ou les éléments facilitants** que vous avez vécu afin de mettre en place cette approche dite novatrice...

Pouvez-vous m'expliquer si votre projet, vos pratiques ou votre philosophie d'organisation sont **davantage adaptés à la clientèle** et si oui de quelle façon... Quelle clientèle est-elle visée (hommes, femmes, jeunes, problèmes de santé mentale, toxicomanie, etc...)?

Pouvez-vous m'expliquer si votre projet, vos pratiques et votre philosophie d'organisation permettent de développer le **pouvoir d'appropriation des individus** sur le déroulement de leur vie et de leur autonomie (empowerment) et si oui de quelle façon...

Pouvez-vous m'expliquez si votre projet, vos pratiques ou votre philosophie d'organisation s'insère dans une perspective de **réinsertion sociale** et si oui de quelle façon...

Pouvez-vous me parler si vous avez fait une **évaluation**, même sommaire, de la mise en place de votre approche novatrice et de ce que vous modifieriez si c'était à refaire...



ANNEXE III

Coordonnées des représentants des organismes et des établissements rencontrés

| Organisme | Répondants | Adresse postale | Téléphone/ Courriel/ Site Internet |
|---|---|---|---|
| Centre Le Havre Corporation parapluie en urgence sociale | Michel Simard , directeur du Centre Le Havre | 1486, rue Brébeuf Trois-Rivières (QC) G8Z 2A1 | (819) 371-1023 www.havre.qc.ca |
| CLSC des Trois-Vallées | Chantal Béland , agente de formation IPAC | 635, rue Léonard Mont-Tremblant (Qc), J9E 3H9 | (819) 425-3771 |
| École secondaire Du Versant – programme Le Transit | François Bérubé , directeur Caroline Moore , dir.-adjointe | 808, boul. de la Cité Gatineau (QC), J8R 3S8 | (819) 243-1144 |
| Mon Chez Nous | Yves Séguin , directeur | 185, rue Laval Gatineau, secteur Hull (QC) J8X 3J3 | (819) 772-4648 moncheznous@qc.aira.com |
| SOS Dépannage | Louise Gagnon Lessard Intervenante communautaire | 327, rue Matton Granby (Qc), J2G 7R1 | (450) 378-0367 www.sos-depannage.org |
| SOS Ressources | Gisèle Denoncourt Coordonnatrice | Maison Habit Action 655, rue Lindsay Drummondville (Qc), J2B 1J1 | Habit Action: (819) 472-4689 maisonhabit@hotmail.com |
| Refuge La Piaule | François Boucher Travailleur de rue | 166 A, rue Marchand C.P. 801 Drummondville, (QC), J2B 6X1 | (819) 474-2484 / 475-2728 refuge@dr.cgocable.ca www.refugelapiaule.org |
| Rue des Femmes | Suzanne Bourret Léonie Couture , fondatrice et directrice générale | Angle Jeanne-Mance et De La Gauchetière C.P.20, Succ. C Montréal (QC), H2L 4J7 | (514) 284-9665 |
| Trigone Animation | Marie-Dominique Michaud , directrice générale | 460 Ste-Catherine ouest Bureau 502 Montréal (QC), H3B 1A7 | (514) 878-4289 / (514) 999-0001 www.trigoneanimation.com |
| Vallée-Jeunesse | Annie Castonguay , intervenante ressource | 111, Carillon Gatineau (QC) | (819) 778-8550, poste 22 valleejeunesse@sympatico.ca |





Résumé du contenu de la conférence

Les préjugés

Les préjugés sont des construits sociaux et personnels qui nous viennent de notre éducation, de notre instruction, de la publicité, de notre entourage, des médias en général et de notre histoire de vie. Il est normal d'avoir des préjugés. C'est ce que l'on fait avec qui est important puisqu'ils sont à la source de l'ensemble des comportements (qui peuvent devenir conditionnés) et donc, des actions discriminatoires.

Définition

Le préjugé est une idée que l'on se fait sur une (ou un groupe de) personne, un objet, un lieu ou une activité à partir de bribes d'informations à son sujet et que l'on interprète à partir de notre expérience personnelle. Le préjugé n'est pas basé sur des FAITS, il est une IMPRESSION première qui n'a pas de fondements réels vérifiés. (Tadros et Vanasse, 2002)

La pauvreté

La pauvreté n'est pas seulement économique mais elle est aussi multifactorielle (culturelle, psychologique, sociale, relationnelle, politique...). La façon dont nous nous représentons la pauvreté varie donc en fonction du type de société dans lequel nous vivons et des valeurs qui sont soutenues par l'ensemble des acteurs d'une société donnée. De plus, les significations sociales de la pauvreté résultent d'une sédimentation historique au cours de laquelle se sont succédées plusieurs regards et stratégies sur la pauvreté dont la distinction permet d'analyser les composantes de notre propre rapport (aujourd'hui) à la pauvreté.

Deux pôles d'interprétations se sont affrontés et s'affrontent toujours quant à la perception de la pauvreté : 1- la pauvreté est une responsabilité individuelle; 2- la pauvreté est une responsabilité sociale. La clé d'interprétation demeure cependant l'utilité sociale comprise aujourd'hui comme étant le travail.

Définition

« La pauvreté est la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé de manière durable des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour accéder à son autonomie économique et favoriser son inclusion sociale. » (La volonté d'agir, Gouvernement du Québec, 2002, p.15)

Historique : perception de la pauvreté selon les époques

Avant le Moyen-âge, la signification sociale de la pauvreté principalement en Europe découle de l'importance qu'occupe la religion catholique dans la vie des citoyens de cette époque. De fait, jusqu'au 12^e siècle, les personnes pauvres sont considérées comme un élément de l'équilibre social puisqu'elles permettent l'offrande et le rachat des péchés

(responsabilité sociale). Cependant, le développement urbain amène une nouvelle concentration de personnes pauvres et une floraison des institutions d'assistance. Dès lors, le nombre important de personnes pauvres a fait en sorte d'infléchir les représentations du pauvre et les attitudes à son égard. Aux 14^e et 15^e siècles, l'image plutôt dévalorisante de la pauvreté s'accroît due à une plus grande valorisation du travail (Renaissance et naissance du capitalisme) et aux épidémies. La représentation que l'on se fait des pauvres se voit divisée entre les bons et les mauvais pauvres. Cette scission reposera sur le critère principal de la volonté au travail (tournant dans la perception). Par la suite, aux 16^e et 17^e siècles, on considère le pauvre comme une menace à l'ordre public (« l'oisiveté est mère de tous les vices »). L'assistance sera désormais sélective, et la mendicité sera même déclarée interdite par certains états. La question du travail demeure centrale et c'est pourquoi la pauvreté en générale est considérée comme une honte mais une forte sympathie est valorisée pour les pauvres inaptes au travail. On se retrouve alors avec des pauvres qu'il faut aider et des pauvres qu'il faut discipliner (responsabilité individuelle).

Au 18^e siècle, c'est l'avènement de la Modernité. La Raison prend la place de Dieu et le Contrat social fait en sorte que la pauvreté vient à être considérée comme une conséquence sociétale et non seulement individuelle. La « Déclaration des droits de l'Homme » fait naître l'égalité formelle des chances qui s'incarne particulièrement par le droit au travail. Aussi, on assiste alors à une multiplication des structures pour mettre les pauvres au travail. Cependant, en même temps l'État craint que les pauvres se mettent à tout attendre de lui, se déresponsabilisent, ne fassent plus d'efforts personnels et se complaisent dans l'oisiveté. C'est pourquoi au 19^e et au début du 20^e siècle, les formes d'assistance vont être caractérisées par l'aide du secteur public et celle du secteur privé. Au Québec, l'État va investir dans l'éducation et la santé et va laisser les autres aspects aux organismes de charité surtout à travers l'église. Par la suite, compte tenu que la charité ne peut répondre à l'ensemble des demandes et que la question de la pauvreté devient d'avantage préoccupante nous assisterons à la naissance d'une nouvelle forme d'organisation sociale soit l'État providence.

Pourquoi s'occuper de la pauvreté

- 1- Le contrat social implique l'ensemble des citoyens et il faut s'occuper de tous;
- 2- L'essor industriel crée un besoin de main-d'œuvre : il faut apprendre aux pauvres à travailler (c'est le rôle de l'État);
- 3- Le danger social que représente un trop grand nombre de pauvres qui peuvent alors se révolter;
- 4- Le système capitaliste, par concentration de la richesse, crée de la pauvreté (et donc le danger) si il n'y a pas d'intervention extérieure au système;
- 5- Les risques de la vie en société capitaliste (maladie, perte d'emploi, mortalité...); doit être assumé par tous puisque la charité est insuffisante (Contrat social).

Ainsi, la combinaison de la couverture du risque social avec le nécessaire interventionnisme de l'État dans l'économie donne naissance à l'État providence. Cela permettrait de remédier aux causes (maladie, infirmité, chômage...) qui occasionnent la pauvreté en garantissant un minimum de sécurité par le biais d'un système d'assurance sociale. Par contre, les mesures mises en place durant cette période ont été graduellement

réduites, éliminées ou substantiellement modifiées depuis quelques années suite à la crise des finances publiques et à l'objectif de l'atteinte du déficit zéro.

Facteurs de risque d'appauvrissement et d'itinérance

Deux explications globales ressortent des causes du phénomène; soit les causes structurelles (qui réfèrent à l'organisation de nos sociétés, à sa structure capitaliste ainsi qu'à une mauvaise répartition des richesses); soit les problèmes individuels (qui eux réfèrent principalement à la volonté et la responsabilité individuelle). Pour ce qui est de la responsabilité individuelle, elle est très souvent liée aux causes structurelles (l'exemple de l'écart des espérances de vie entre deux quartier (riche vs pauvre) est très frappant à cet égard). De plus, les relations de causalité sont difficilement identifiables (maladie mentale, dépendances, etc.).

Les facteurs de risque d'appauvrissement, principalement liés à l'affaiblissement du lien social, sont les suivant :

- 1- le transfert des solidarités : de la société civile/communautaire vers l'état (1960);
- 2- la transformation de la famille : élargie \rightarrow nucléaire \rightarrow éclatée/reconstituée;
- 3- les ruptures familiales (le soutien est très faible à cause du transfert des solidarités);
- 4- le désengagement de l'État [logement social, désinstitutionnalisation sans suivi adéquat (santé mentale, carcéral, centre jeunesse), aide sociale/chômage, virage ambulatoire sans soutien valable];
- 5- les transformations du Marché du travail (qualifications, précarité, performance).

Le réseau social est donc fondamental dans le parcours des personnes en situation de pauvreté ou d'itinérance.

Santé et pauvreté

On constate des inégalités au plan de la santé entre les groupes favorisés et les groupes défavorisés ainsi qu'une panoplie de problèmes de santé (physique et mentale) chez les individus en situation d'extrême pauvreté et chez les personnes itinérantes (malnutrition, pas de chauffage...). Les demandes sont trop grandes par rapport aux ressources disponibles. Par ailleurs, tel que déjà mentionné, quoique les liens de causalité sont difficilement identifiables, on peut penser que plusieurs cas de dépendances sont liés à un état de pauvreté.

La perte de l'estime de soi

Les conséquences de la pauvreté amènent, de plus, une perte de l'estime de soi. « L'exclusion sociale » n'existe pas complètement. On parle plus réalistement de marginalité sociale. Les personnes en situation de pauvreté ou d'itinérance vivent et ressentent les mêmes pressions sociales que l'ensemble de la population : travail, réseau, argent, famille, santé/beauté, instruction, etc. L'exclusion de ces différentes sphères les place en situation de marginalité sociale et chaque jour rappelle cette situation. C'est ainsi que l'estime de soi est constamment affectée.

L'estime de soi est fondamentale dans le parcours des personnes en situation de pauvreté ou d'itinérance.

De la pauvreté à l'itinérance

La conjugaison des facteurs de risque d'appauvrissement a entraîné une augmentation de la pauvreté extrême de la tranche la plus fragile de nos sociétés. Le cercle des manques est une série de ruptures (sociales et/ou familiales) ou une multiplication de situations problématiques pouvant conduire une personne précaire à une situation d'itinérance situationnelle.

Définition de l'itinérance de la Ville de Montréal (1987) et du Comité interministériel sur l'itinérance (1993) :

« Une personne itinérante est celle qui n'a pas d'adresse fixe, de logement stable, sécuritaire et salubre pour le jour à venir, qui a un très faible revenu, une accessibilité discriminatoire à son égard de la part des services, qui a des problèmes de santé physique, de santé mentale, de toxicomanie, de violence familiale et/ou de désorganisation sociale et qui est dépourvue de groupe d'appartenance stable. »

Par conséquent, il faut faire une distinction entre différents types d'itinérances : l'itinérance situationnelle (momentanément sans logement), épisodique (va et vient entre le logement et la rue) ou chronique (pas de logement stable depuis une assez longue période). L'itinérance est le résultat d'un cumul d'obstacles et/ou de manques (logement, difficulté d'accès aux services, alimentation...). Ce n'est pas un accident de parcours, mais le résultat d'un parcours d'accidents.

Réussir à se sortir de la rue est souvent caractérisé par un long processus parcouru d'échecs et d'obstacles. Par exemple, la complexité des nombreux processus administratifs, la difficulté à se trouver un emploi ou un logement, la difficulté de reprendre le pouvoir sur sa propre vie... Par conséquent, les organismes communautaires qui oeuvrent sur le terrain et offrent divers services aux personnes itinérantes sont essentiels à l'amélioration de leurs conditions de vie, voire de leur survie. Cependant, les organismes de « deuxième ligne » sont nettement insuffisants.

La pauvreté et l'itinérance : un choix?

Est-ce vraiment un choix ou plutôt une résignation face à divers obstacles? Les explications en termes de causes structurelles et de cumul d'obstacles sont beaucoup plus représentatives de la réalité que celles qui réfèrent à une question de choix.

D'ailleurs, soutenir que la pauvreté et l'itinérance seraient un choix nous permet, en quelques sortes, de nous dégager de notre responsabilité collective en attribuant à l'autre, dans le besoin, l'odieux de sa situation. Odieux que ressentent chaque jour les personnes en situation de pauvreté et d'itinérance par les différentes actions discriminatoires posées à partir des préjugés illustrés en début de conférence.

Actions discriminatoires envers les personnes en situation de pauvreté ou d'itinérance

- 1- l'indifférence et l'ignorance envers une personne qui nous interpelle;
- 2- la violence verbale;
- 3- la violence physique (plus rare).

Retour des points importants soulevés

Il faut faire attention avec nos préjugés pour en minimiser les impacts et effets négatifs.

La pauvreté est un phénomène récurrent dans nos sociétés mais nous avons pu remarquer que la représentation que l'on s'en fait a changé avec le temps et les époques. La pauvreté n'a pas toujours été perçue négativement. De plus, il ne faut pas oublier qu'il y a plusieurs facteurs qui contribuent à la pauvreté et l'itinérance et que les causes structurelles pèsent plus lourd dans la balance que les causes personnelles. Par ailleurs, la perte du lien social et familial est cruciale dans le processus qui mène à l'itinérance. Aussi, la pauvreté dans les régions est autant réelle que celle des grands centres urbains. Elle est seulement plus tabou, cachée.

Le travail demeure LE facteur de perception de la pauvreté.

L'estime de soi est la principale clé individuelle dans le parcours d'inclusion/exclusion. Mais les facteurs qui affectent l'estime de soi sont principalement d'ordre socio-structurel.

Bref, notre façon de percevoir (en groupe ou individuellement) la pauvreté dans notre société et la manière dont nous y faisons face à un impact énorme sur ses suites soit la marginalité sociale par l'exclusion de différentes sphères.

Comment pouvons-nous agir dans notre quotidien pour améliorer la situation des personnes en situation de pauvreté?

Personnelles :

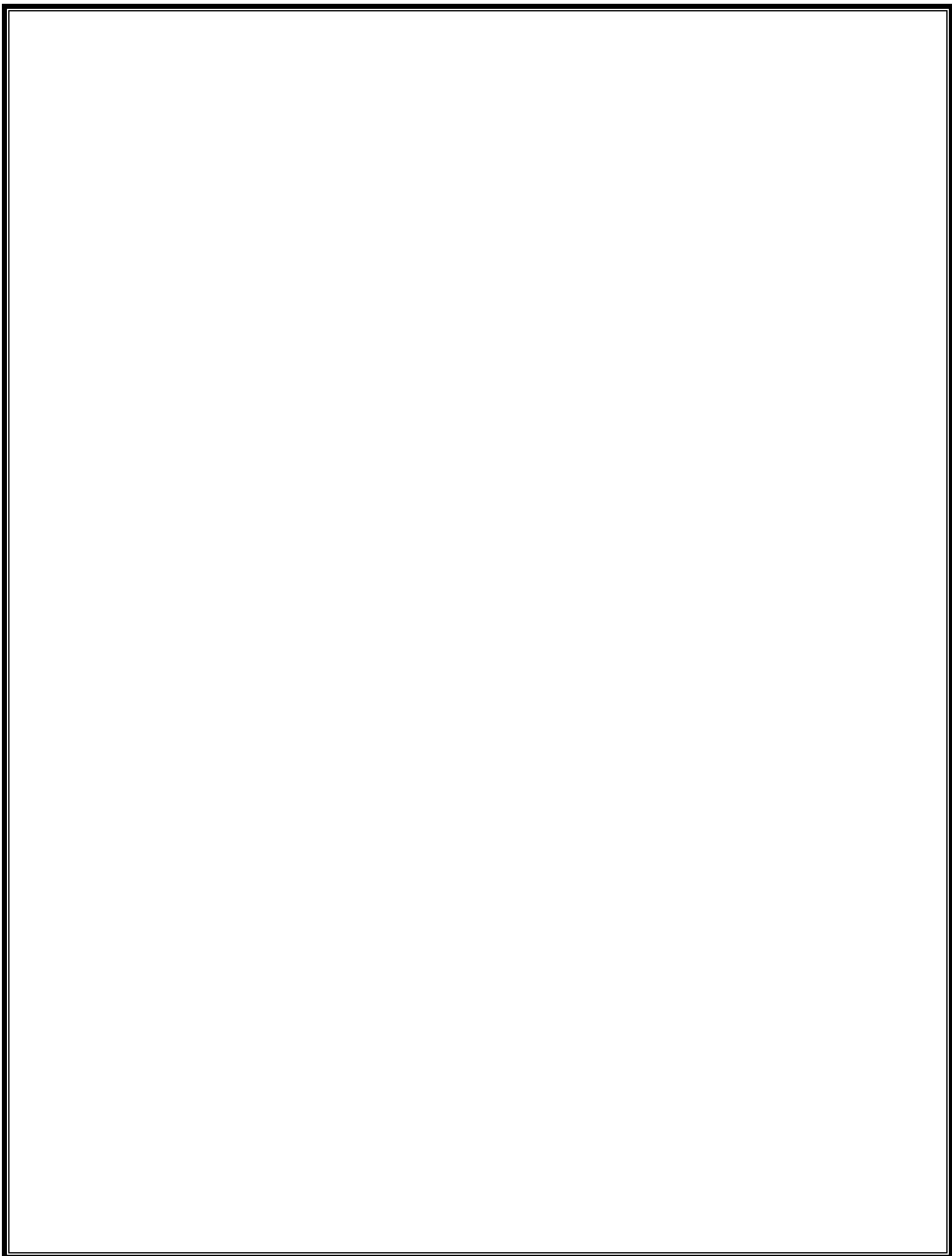
- un sourire;
- ne pas ignorer toute personne s'adressant à vous (leur parler) et créer des ententes pour régler les situations potentiellement dérangeantes;
- ne pas leur manquer de respect (comme à tous);
- être tolérant;
- aider les organismes communautaires, soit en temps ou en argent;

Politiques :

- suivi des dossiers auprès des gouvernements et bureaux de comté;
- implication dans différents dossiers ou différents organismes de lutte à la pauvreté et d'aide aux plus démunis;
- conscientiser, discuter et se solidariser pour une société plus juste et plus égalitaire pour tous;
- etc.

Professionnelles :

- dépendant du milieu de travail : mettre des organismes ou des ressources d'aide en place;
- faire de la conscientisation concernant la pauvreté et la situation des itinérants;
- mettre en place des services mieux adaptés et plus accessibles à la population itinérante;
- etc.



Annexe V

Le **Théâtre des petites lanternes** est un théâtre professionnel de création engagé dans sa communauté, qui lie la création artistique aux enjeux qui traversent la société. Né du désir de rapprocher le théâtre et la collectivité, il est enregistré en 1998 comme organisme à but non-lucratif et est accrédité comme organisme de bienfaisance (no. 14278 7662 RR0001). Situé en Estrie, il rayonne sur le territoire du Québec et rejoint des clientèles diverses selon les sujets abordés.

Le théâtre peut être plus qu'un fait artistique: il peut être aussi rassembleur, médiateur, catalyseur, transformateur, développeur...

Des créations professionnelles

Préoccupé par des thématiques humaines, sociales et spirituelles, le Théâtre des petites lanternes réalise ses propres créations et les diffuse largement par une approche originale de réseautage et d'animation des milieux urbains et ruraux qu'il visite.

Du théâtre dans les milieux

Le Théâtre des petites lanternes met également ses compétences au service des milieux.

Théâtre sur mesure

À la demande d'organismes ou d'entreprises, il crée des interventions théâtrales pour répondre à des besoins de formation, de sensibilisation, etc. Certaines prennent la forme de théâtre-forum, dans lequel le public intervient pour changer le cours de l'action.

Projets spéciaux

Il crée du théâtre avec des gens «ordinaires», qui prennent la parole et expriment leur réalité sur scène. Le théâtre devient alors un outil de développement personnel et social.



**Théâtre
des petites
lanternes**

C.P. 34025, Ste-Anne-de-la-Croix (Québec) J1K 3C5
Téléphone : (819) 346-4040
Télécopieur : (819) 346-8253
Courriel : secretariat@petiteslanternes.org
Site WEB: www.petiteslanternes.org



Le Refuge

Les chercheurs d'or

*Saint-Jacques, un jour...
Saint-Jacques, toujours!*

Extraits de

*Les Lanternes oubliées
ou
Allégorie d'une
planète en quête de
lumière*

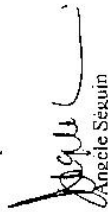
Texte de
Angèle Séguin

Mot de la directrice artistique

Le Théâtre des petites lanternes veut rapprocher le théâtre des milieux. Par ses créations, en particulier *Les lanternes oubliées* ou *Allégorie d'une planète en quête de lumière* dont vous verrez aujourd'hui trois extraits, il tente d'apporter un éclairage différent sur les avenues qu'individuellement ou socialement nous prenons et sur les choix que nous avons à faire en tant qu'humanité.

À l'heure actuelle, partout sur la planète, des populations entières errent sans savoir où aller. Le phénomène de l'errance, de l'itinérance ou de l'exclusion ne touche pas que des gens d'ailleurs nous le savons. Toutefois, lorsque cette situation se manifeste chez-nous, quel sens lui donner? Qui peut agir et quelles actions pouvons-nous poser?

Ces extraits sont donc une invitation à ouvrir son cœur; à prendre contact avec sa réalité et à réfléchir ensemble pour mieux agir collectivement. Que ces personnages soient source de force et d'inspiration!



Angèle Séguin
Directrice générale et artistique

58

Résumé des extraits

Le Refuge : Roland et Édouard se rencontrent au «Refuge» pour une partie d'échec. Ils échangent sur leur vécu et sur ce qui les a amené à vivre leur réalité d'exclusion.

Les chercheurs d'or : Quatre jeunes de la rue se retrouvent dans un refuge. À travers leurs échanges on comprend ce qui les a amené à la rue.

Saint-Jacques, un jour... Saint-Jacques, toujours! : Jacqueline, cette femme de 67 ans sans domicile fixe, nous raconte dans un langage tissé de tendresse et d'humour ses luttes humaines et sociales à travers son parcours de femme.

Les crédits

Auteure et metteure en scène

Angèle Séguin

Lien avec la communauté

Sylvia Rolfe

Distribution

Caro
La Puce
Niko
Margarita

France Morin
Lilie Bergeron
Alexandre Leclerc
Illa Castro

Concepteurs

Costumes
Décor et éclairage
Musique
Mouvement et gestuelle

Sylvie Baillargeon
Jean Francoeur
Guy Richer
Catherine Archambault

Direction technique

Jean Francoeur

Direction de production

Nicole Charette

Mot de la responsable du projet

Dans le tourbillon de la vie, difficile de voir au delà des apparences et de faire confiance en l'humain. Mais ce soir, nous prendrons ensemble un temps d'arrêt afin de poursuivre la réflexion et faire un pas de plus dans cet univers d'errance. Les extraits que vous verrez et entendrez ne sont que *pure réalité*, par contre les noms ont été changés.

Bonne soirée !



Carole Péland

Responsable du volet formation IPAC
CLSC/CHSLD des Trois-Vallees

* Ce projet est financé par le programme d'initiatives de partenariat en action communautaire (IPAC) du gouvernement du Canada.